

La Lettre

Cercle Généalogique de la Drôme Provençale



Dans ce numéro :

Les bénévoles du CGDP

Les recherches dans la base de données

Vesc, remarques sur les dénombrements de 1856

De la difficulté de transporter un mort

La culture et l'exploitation du sumac en Drôme

L'histoire des familles nobles de St-Paul-Trois-Châteaux

La demande en main levée d'Antoine Artaud



2^e trimestre 2018

n° 94

Sommaire

- 2 Mot du Président
- 3 Présentation du Cercle
- 4 Présentation du CGMP
- 5 Vie du Cercle
- 6 Le livre de famille et l'initiation à la généalogie
- 7
- 8 Communiqué et Coin des trouvailles
- 9 Nouveautés de la bibliothèque
- 12 Les bénévoles du Cercle
- 14 Les recherches sur le site Internet du Cercle
- 15 L'abstention électorale en 1724
- 16 Les mots croisés de Nadine
- 20 Vesc, remarques sur le dénombrement de 1856
- 21 De la difficulté de transporter un mort
- 24 La culture et l'exploitation du sumac
- 28 L'histoire des familles nobles de St-Paul
- 32 La demande en main levée d'Antoine Artaud
- 33 Visite pastorale à Rochefort en 1746
- 35 Edito du Flash n° 247, 248 et 249 de la FFG
- 36 La Boutique du CGDP
- Solution des mots croisés de Nadine

Consignes

Pour transmettre vos articles à insérer dans La Lettre : envoyer vos articles avant la date limite par courrier (au CGDP) ou par mail :

lalettredugdp@geneaz6provence.com

Ne pas utiliser une mise en forme particulière pour les articles saisis sur traitement de texte (colonnes, retraits, etc.)

Joindre les illustrations dans des fichiers séparés (dessins, photographies, etc.)

Mot du président

Bonjour à toutes et tous,

Cette année, notre journée annuelle à Saint-Pantaléon-les-Vignes a fait le plein de participants et de visiteurs. Je vous laisse découvrir le compte rendu de cet évènement en page 5.

En avant-première, pour le printemps prochain : des contacts sont entamés avec le service culturel de la mairie de Saulces-sur-Rhône qui mettrait à notre disposition la salle des fêtes.

Nous recherchons toujours une personne compétente pour la gestion du site du CGDP (SPIP et ESCAL) pour venir renforcer l'équipe. Si cette perle rare fait partie de votre entourage et qu'elle est disposée à donner de son temps, amenez-la à se faire connaître rapidement auprès des responsables du Cercle !

Aux mois de juillet et août, les permanences auront lieu uniquement les mardis aux heures habituelles.

Pour la rentrée prochaine, les cours de paléographie n'ont pas trouvé de remplaçant et sont donc supprimés. En revanche, les cours de généalogie ont été maintenus et un nouveau cours intitulé « Livre de famille » viendra compléter celui-ci (cf. page 6).

Si vous connaissez des personnes ou institutions à qui vous voulez faire partager la lecture de notre *Lettre*, communiquez-nous leurs coordonnées ! Nous nous ferons un plaisir de leur en envoyer un exemplaire gracieusement.

Je vous souhaite à tous de passer un bel été et vous donne rendez-vous le dimanche 18 novembre à Montélimar pour notre rencontre de généalogie.

Bonne lecture !

Guy VENTURINI

Ont contribué à ce numéro :

Maayan BAUVET
 Bernard COLLOMB
 Josette et Christian COUTARD
 Marie-Claire et Yves DEBOUVERIE
 Christine GARAUD
 Pierre GOUDON
 Martine LANG
 Nadine MARCEL
 Bruno ROSEL
 Richard TROOST
 Guy VENTURINI

LES TEXTES PUBLIES N'ENGAGENT
 QUE LA RESPONSABILITE DE LEURS AUTEURS

Date limite pour envoyer vos articles pour le prochain numéro : 1^{er} août 2018

Le Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

Notre vocation

Réunir, principalement dans le cadre de la Drôme Provençale, les généalogistes amateurs afin de les aider dans leurs recherches et de mettre à leur disposition, de façon centralisée, des documents aisément consultables.



Nos services et activités

Recherche de patronyme en Drôme provençale :

2 € la recherche par patronyme et par canton
+ 0,20 € par page éditée + frais d'envoi

Relevés systématiques **des registres paroissiaux** catholiques et protestants, et **des tables décennales**

Relevés des registres de notaires et informatisation de tous nos relevés pour une restitution imprimée selon l'ordre chronologique ou alphabétique

Numérisation des microfilms
des registres paroissiaux, puis **gravure sur CD-Rom**

Consultation, lors de nos permanences et de nos journées des adhérents :

de nos relevés

(manuscrits ou informatisés),

des actes numérisés

des communes de la Drôme Provençale,

des registres de notaires

(liste envoyée aux adhérents chaque année ou consultable sur notre site)

Possibilité de faire des copies papier d'actes (0,25 € la page)

Consultation de notre bibliothèque

lors de nos permanences

Initiation à la généalogie :

cours, conseils, documentation

Accompagnement à l'écriture d'un livre de famille :

cours et ateliers

Exposition annuelle à Montélimar et dans des villages

de la Drôme Provençale

pour se faire connaître du public et des scolaires

Deux Journées des Adhérents par an

pour se découvrir sans cesse de nouveaux « cousins »

Participation aux Congrès ou manifestations

organisés par des associations de généalogie

Participation au Forum des Associations

de Montélimar (tous les 2 ans)

Edition d'une revue « La Lettre du Cercle »

trimestrielle assurant la liaison entre les adhérents

Echange de revues

avec d'autres cercles généalogiques

Réponse aux correspondances

démarches diverses

Permanences

Tous les mardis de 10 à 17 heures

Permanences du samedi

au Cercle de 10 à 17 heures (cf. page 5)

Adresse

Siège de l'association (adresse postale) :
CGDP – Maison des Services Publics –
1 avenue St Martin – 26200 Montélimar
3^e étage Nord

*Pour tout courrier postal,
penser à joindre une enveloppe timbrée
pour recevoir une réponse*

Contacts

Webmaster du site Internet

webmaster@genea26provence.com

Webmaster de la page Facebook

Nadine MARCEL

facebook.com/cgdp.genealogiste

Webmaster des Forums

CGDP

webmaster@genea26provence.com

CGMP

cgmp@genea26provence.com

Adresse électronique du CGDP

cgdp@genea26provence.com

Contact généabank

cgdp_geneabank@orange.fr

Rédacteurs en chef de la Lettre

Yves et Marie-Claire DEBOUVERIE

lalettredugdp@genea26provence.com

Téléphone

Permanences du mardi : 04 75 51 22 03

Guy VENTURINI

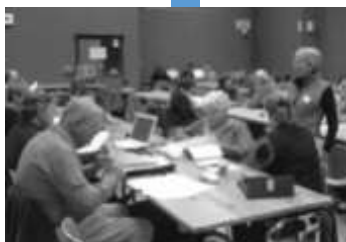
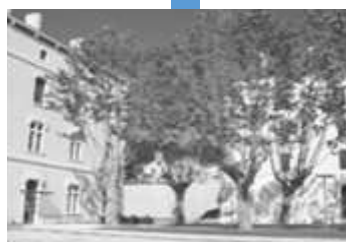
Président

06 11 33 66 08

Affiliation

Le Cercle est affilié au
Centre Généalogique du Midi Provence.

Le C.G.M.P. est membre de
la Fédération Française de Généalogie (FFG)



Conseil d'administration

LE BUREAU

Président

Guy VENTURINI

Vice-président

Yves DEBOUVERIE

Vice-présidente

Marie-Thérèse LAUZIER

Secrétaires

Mireille BERARD-PREL

Marilou SIMIAND

Trésorière

Françoise VERNEDE

Trésorier adjoint

Raymond FESCHET

ADMINISTRATEURS

Alain AUBERT

Marie-Claire DEBOUVERIE

Pierre GOUDON

Guillaume MARCEL

Marylène MARCEL-PONTHIER

MEMBRE D'HONNEUR

Odette BLANC

Cotisations

Cotisation pour l'année civile : 28 €

Dans ce montant, sont comprises

La Lettre du Cercle et les cotisations
au C.G.M.P. et à la F.F.G.

Centre Généalogique du Midi Provence

04

Cercle Généalogique des Alpes de Haute-Provence

Manosque

Maison des Associations
209, boulevard du Temps-Perdu
04100 MANOSQUE
Tous les samedis du mois de 14h à 18h
jean-paul.berbeyer@wanadoo.fr
Site : www.genea04.fr

05

Association Généalogique des Hautes-Alpes

19, rue de France
05000 GAP
Vendredi de 14h30 à 18h30
postmaster@agha.fr site : www.agha.fr

06

CEGAMA

Maison des Associations
06330 ROQUEFORT-LES-PINS
contact@cegama.org site : www.cegama.org

13

Association Généalogique des Bouches du Rhône

Siège administratif :
194, rue Abbé de l'Épée
13005 MARSEILLE
Permanence : lundi de 14h à 19h
agbdr@wanadoo.fr site : www.ag13.org

Aix-en-Provence

Le Ligoures
Place Romée de Villeneuve
Vendredi de 14h à 20h

Allauch Château-Gombert

Foyer des Anciens
Le Logis Neuf
2^e et 4^e jeudis du mois, de 14h à 17h30

Aubagne

24 rue Jeu de Ballon
2^e et 4^e vendredis du mois de 17h à 19h

Châteauneuf-les-Martigues

Place Bellot
2^e et 4^e mardis du mois de 18h à 19h30

Eyguières

Centre culturel
Rue Bel-Air

La Ciotat

Archives communales Mairie
1^{er} et 2^e mercredis du mois de 14h à 17h30

Port-de-Bouc

Centre Elsa Triolet
Jeudi de 15h à 19h30 et le 1^{er} samedi du mois de 13h30 à

Salon-de-Provence

Maison de la Vie associative
Rue André-Marie Ampère (parking de l'IUT)
2^e jeudi du mois de 14h30 à 18h00
(avec cours de paléographie)

Venelles

Le Triboulet
Impasse La Roberte
3^e samedi du mois de 14h à 19h

20

Recherche sur l'Histoire des Famille Corses (RHFC)

Maison de la Corse
69, rue Sylvabelle
13006 MARSEILLE
Tous les lundis de 14h30 à 17h
rhfc.corsica@gmail.com
Site : www.genealogie-rhfc.fr

83

Cercle Généalogique 83

Villa les Myrtes
298, av. du Parc des Myrtes
83700 SAINT-RAPHAEL
2^e jeudi et 4^e samedi de 14h30 à 17h30
cgenea83@free.fr
Site : cgenea83.free.fr

84

Cercle Généalogique de Vaucluse

Ecole Sixte-Isnard
31 ter, avenue de la Trillade
84000 AVIGNON
Mercredi (sauf jours fériés) de 13h30 à 18h et dernier samedi du mois 14h à 18h
courriel.cgvaucuse@gmail.com
Site : www.cgvaucuse.org

Antenne de Bonnieux

1^{er} et 3^e jeudis du mois : généalogie et informatique
2^e et 4^e samedis du mois : généalogie
Un vendredi par mois (dates à définir)



Un Forum pour les adhérents du CGMP :

c-g-m-p@yahoogroupes.fr

La vie du Cercle

Les permanences du samedi se tiendront les : 1^{er} septembre, 6 octobre, 3 novembre et 1^{er} décembre 2018.

(pas de permanence du samedi en juillet et en août)

La 2^e Journée des Adhérents aura lieu le 18 novembre à Montélimar

En avril, sur le fil... généalogique !

Mollans... Die... Cliousclat... Saint-Pantaléon ? Cela vous rappelle quelque chose...

Un petit effort de mémoire ! Voilà vous y êtes... Mais vous y étiez ce dimanche d'avril !

Pour ce rendez-vous annuel du printemps, préparé de longs mois auparavant, le **CGDP était en Drôme provençale dimanche 8 avril à Saint-Pantaléon-les-Vignes** dans le cadre accueillant du domaine d'Urdu.

Les activités généalogiques du Cercle ont pu se déployer dans la vaste salle des fêtes, prêtée gracieusement par la municipalité. Durant la journée, une soixantaine de passionnés ont parcouru les relevés ou consulté la base de données. On peut supposer que la plupart d'entre eux n'auront pas perdu leur temps en vaines recherches avec les outils, les conseils et surtout l'aide qu'ils ont pu trouver sur place.

Dans le même temps et dans une autre salle du domaine se tenaient **deux expositions** dont l'une attendue avec impatience par les Saint-Pantaléonais : les généalogies et le parcours militaire des Poilus inscrits sur le Monument aux Morts de la commune. Les visiteurs venus en nombre, près d'une centaine, se sont montrés attentifs et intéressés. Ils bénéficiaient des recherches précises et documentées effectuées par Alain Aubert, membre du CGDP, ainsi que des explications de Pierre Barthélémy, auteur d'un ouvrage en 2 tomes sur sa famille originaire de Saint-Pantaléon.

À 11 h 30, le moment officiel, point phare de la journée : la **remise des relevés paroissiaux et d'état civil** à Ma-

dame le Maire, Céline Lascombes. Synthèse d'un important travail collaboratif du savoir-faire des bénévoles du CGDP, cet outil d'indexation et de numérisation est mis à la disposition des chercheurs à la mairie. À sa manière, le CGDP participe à la préservation des documents originaux en réduisant la consultation qui, souvent, a pour conséquence de fâcheuses dégradations, volontaires ou pas.

Le repas, 50 convives, a été pris à l'*Auberge*, restaurant bien sympathique au centre du village. La pluie, qui le matin menaçait, vint arroser les généalogistes au sortir de table, diluant le vin du *Domaine des Nymphes* bu avec modération mais plaisir au déjeuner.

Un petit regret : il était prévu une visite du château d'Urdu par l'association patrimoniale locale avec laquelle le CGDP avait pris contact. Hélas, elle n'a pu avoir lieu, le guide ne s'étant pas présenté au rendez-vous et ce, sans explications, ni avant ni après ! Mystère !

Ce ne sera peut-être que partie remise car la mairie a assuré de son soutien futur pour une prochaine manifestation à Saint-Pantaléon-les-Vignes... Nous ne l'oublierons pas !

Maayan BAUVET

Les deux expositions



La remise des relevés paroissiaux et d'état civil au maire

L'ivre de famille : Comment écrire l'histoire de sa famille ?



**Nouveau à partir
de septembre !**

Au fil du temps, vos **recherches généalogiques** ont été enrichies de nombreuses trouvailles.

Vous êtes **remonté(e) jusqu'au XVI^e siècle** le plus souvent, pour plusieurs branches de votre famille.

Aujourd'hui, vous souhaitez écrire leur histoire... oui, mais pour quelles branches ? Pour quels personnages ? Par où commencer ? Que dire ? Pour qui ? Comment faire le tri des documents collectés au cours de toutes ces années ?

Tout cela crée de la confusion dans votre esprit et vous ôte toute motivation.

Se retrouver seul(e) devant la page blanche peut en angoisser plus d'un(e) !

Le CGDP vous propose de vous accompagner dans votre projet en participant à :

- ↳ **Quatre cours d'initiation** pour découvrir les possibilités offertes, se poser les bonnes questions, définir et structurer le projet, choisir la forme de l'édition !
- ↳ **Suivis de plusieurs ateliers**, à définir selon vos besoins, pour passer des idées à l'écriture tout en étant accompagné(e) !
- ◆ **Calendrier des cours** : mardi 18 septembre, 2 octobre, 16 octobre et 6 novembre 2018, de 14 à 16 heures
- ◆ **Calendrier des ateliers** : mardi 11 décembre 2018, 15 janvier, 12 février, 19 mars, 9 avril, 21 mai et 18 juin 2019, de 14 à 16 heures
- ◆ **Matériel à apporter** : papier/crayon, classeur avec pochette, votre ordinateur, votre arbre généalogique
- ◆ **Gratuits pour les adhérents** et payants (10€) pour les non-adhérents [remboursés en cas d'adhésion]
- ◆ **Inscription** au local pendant les permanences du mardi, ou par téléphone (04 75 51 22 03), ou par mail : cgdp@genea26provence.com

Seules, une dizaine de personnes peuvent être accueillies. Aussi, pensez à vous inscrire dès le mois de juin !

Les cours ont lieu dans notre local, 3^e étage Nord, Maison des Services Publics, 1 avenue Saint-Martin à Montélimar.

Les cours et les ateliers sont animés par une bénévole du CGDP qui a plus de 40 ans d'expérience dans le domaine de la généalogie, a réalisé une dizaine de livres de famille et a 10 ans d'expérience en animation d'ateliers d'écriture.

Les cours d'initiation à la généalogie en 2018-2019

Ces cours s'adressent principalement aux personnes novices en généalogie, mais ils peuvent également intéresser certaines personnes qui ressentiraient le besoin d'un petit recyclage ou d'un complément d'information.

- ◆ **Calendrier des cours** : mardi 9 octobre, 13 novembre, 4 décembre 2018, et 8 janvier, 5 février, 12 mars, 2 avril, 14 mai et 11 juin 2019
- ◆ **Gratuits pour les adhérents** et payants (10€) pour les non-adhérents [remboursés en cas d'adhésion au CGDP]
- ◆ **Inscription** au local pendant les permanences du mardi, ou par téléphone (04 75 51 22 03), ou par mail : cgdp@genea26provence.com

Ils ont lieu dans notre local, 3^e étage Nord, Maison des Services Publics, 1 avenue Saint-Martin à Montélimar.

Nous pouvons accueillir une dizaine de personnes, aussi, pensez à vous inscrire à l'avance !

▶ *XXIV^{es} Journées Régionales de Généalogie à Gap*

Les journées régionales de généalogie auront lieu les 13 et 14 octobre 2018 et seront organisées par l'AGHA et le **Centre Généalogique du Midi-Provence (CGMP)**. C'est l'occasion de rencontrer et d'échanger avec les autres adhérents des associations constituant le CGMP et les nombreux visiteurs.

Le thème sera « **La généalogie à l'école** ».



▶ *Communiqué*

Envoyé par **Bruno ROSEL** :

- ◆ L'Office français de protection des réfugiés et apatrides a mis en ligne les archives nominatives des réfugiés ou apatrides russes, arméniens, géorgiens entre 1924 et 1952.
- ◆ Les Archives de Paris (75) ont mis en ligne les fiches matricules des classes 1887 à 1895.
- ◆ Les Archives de Lille (59) ont mis en ligne les registres de mariages et de décès de 1901 à 1922 et les registres de naissances de 1901 à 1917.
- ◆ Les Archives nationales d'outre-mer (ANOM) ont mis en ligne les registres des départements et territoires d'outre-mer jusqu'en 1907. Pour les territoires ayant acquis leur indépendance, les registres ont été mis en ligne jusqu'en 1914, excepté l'Algérie jusqu'en 1915.

▶ *Coin des trouvailles*

Relevé et transmis par Bernard COLLOMB

Recensement à Béziers (Hérault) sous le matricule 1172 de la classe 1902 de :

MALLIÉ Jules Émile

né à Chateauneuf-de-Mazenc le 11/11/1882

décédé le 12/06/1918 dans l'Oise à la ferme Porte

Sergent au 29^e Bataillon de Tirailleurs Sénégalais



Les nouveautés de la bibliothèque

Dons de Pierre Barthélémy à la bibliothèque du CGDP :

Les Barthomieu de Saint-Pantalay, Pierre-André Barthélémy, tome 1 et 2

« Année 1543 en Comtat Venaissin. Un village renaît, un homme et une femme s'y installent et, pendant 333 années, l'histoire de leurs descendants s'identifie à celle du village.

Les guerre de religion, les épidémie de peste, les querelles de clochers, les bouleversements de la période révolutionnaire rythment leurs heures sombres, tandis que les travaux des champs ou de la forge, les ambitions de notabilité locale, constituent leur quotidien immuable.

Au terme provisoire d'un demi-millénaire de chronique familiale, la chaîne des générations n'est toujours pas interrompue. Aujourd'hui les Barthélémy ont retrouvé leur terre provençale.

Cette reconstitution du passé familial, qui se veut sans complaisance mais imprégnée de tendresse et non exempte d'humour, n'a de sens, dans l'esprit de l'auteur, que parce qu'elle est porteuse d'avenir. Elle constitue à l'adresse des générations futures un formidable message d'espoir. »

Ces deux ouvrages sont empruntables et consultables à la bibliothèque du CGDP.



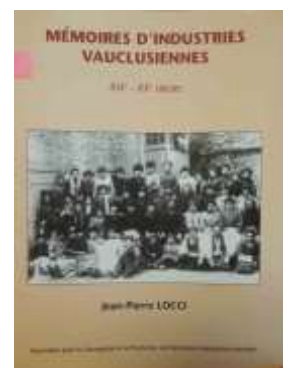
Mémoires d'industries vaclusiennes XIX^e et XX^e siècles, Jean-Pierre Locci, association pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine industriel en Vaucluse, 2004

« L'industrie vaclusienne a des origines très anciennes, mais son développement a seulement débuté au XIX^e siècle lorsqu'aux activités traditionnelles du textile, de la papeterie, de la meunerie, se sont ajoutées celles de la poudre de garance, du cartonnage, de la métallurgie, de la confiserie, de la conserverie, des engrais chimiques, de l'exploitation des richesses minérales (pierres, ocres, charbon, gypse, argiles...).

L'industrie alimentaire est en plein essor et représentera au siècle suivant le secteur le plus important après celui du bâtiment et des travaux publics. De nouvelles industries apparaissent au XX^e siècle, prenant le relais des anciennes activités disparues : la construction électrique et électronique, l'industrie mécanique, l'industrie du verre, la parachimie...

Auteur de plusieurs ouvrages et articles sur l'industrie vaclusienne, Jean-Pierre Locci dresse dans cette publication un large tour d'horizon sur la diversité des activités vaclusiennes, sur la mémoire industrielle, bien souvent oubliée aujourd'hui, mais qui a laissé derrière elle tout un patrimoine, architectural, iconographique, écrit ou oral. »

Cet ouvrage est empruntable et consultable à la bibliothèque du CGDP.



Les bénévoles du cercle



Assemblée générale du CGDP de janvier 2018

« Le bénévolat est un acteur essentiel de la société et la plus grande force du monde associatif d'aujourd'hui. Donner de son temps et de ses compétences sans contrepartie financière est loin d'être une évidence dans notre société actuelle... ».

Portail du bénévolat luxembourgeois

Le cercle, c'est une équipe !

Depuis juin 1993, Le CGDP fonctionne et fournit de multiples services à ses adhérents grâce au travail régulier de nombreux bénévoles. Certains sont éloignés géographiquement de Montélimar, d'autres habitent aux alentours et viennent tous les mardis au local, beaucoup d'entre eux travaillent aussi chez eux au cours de la semaine. Ces bénévoles donnent de leur temps et mettent leurs compétences au service de tous de manière désintéressée.

Derrière un bénévole que tous connaissent, il peut s'en cacher plusieurs totalement inconnus ! Aussi rappeler que qu'ils sont et ce qu'ils font n'est pas superflu...

Cet article présente les bénévoles responsables d'une ou plusieurs activités du cercle, faisant partie du conseil d'administration (à une exception), **et leurs équipes**. La plupart des bénévoles sont... des cumulards, comme vous allez en être convaincus en lisant la suite de l'article !

Les bénévoles sont classés de manière aléatoire, sans tenir compte de l'importance de leurs responsabilités.

Les travaux du Cercle

- ◆ Relevés systématiques des registres paroissiaux catholiques et protestants, des notaires, et en général de tous documents utiles à la recherche généalogique
- ◆ Relevés des tables décennales, progressivement en filiatif
- ◆ Informatisation de ces relevés afin d'obtenir une restitution imprimée selon l'ordre chronologique ou alphabétique
- ◆ Recherche de patronymes à partir des bases de données informatisées
- ◆ Numérisation, puis gravure sur CD-Rom, des registres paroissiaux, d'état civil et de notaires

Les principales activités

- ◆ Recherches généalogiques : mise à disposition de relevés, réponses aux correspondances, démarches diverses
- ◆ Initiation à la généalogie, conseils, documentation et accompagnement à la réalisation d'un Livre de famille
- ◆ Réalisation d'expositions pour se faire connaître du public en général, mais aussi des scolaires
- ◆ Organisation de journées de rencontres entre adhérents pour se découvrir sans cesse de nouveaux « cousins »
- ◆ Participation aux Congrès ou manifestations organisés par les Sociétés de Généalogie

◆ *Raymond F eschet*

En tant que **trésorier adjoint**, il élabore le dossier de demande de subvention pour la ville de Montélimar et en assure le suivi.

Il est aussi **responsable du suivi des fichiers BMS, NMD, TD et actes notariés**. Dans cette activité, il est **secondé pour la saisie par 15 bénévoles** : Olivier Aubrespin, Vincent Blin, Alain Boyer, Bernard Collomb, Maurice Bourene, Michèle Boy, André Favro, Josette Fiallon, André Gauthier, Guillaume et Nadine Marcel, Michel Pollin, Jean Pierre Reboul, Agnès Triboulet et Claude Viossat. Trois à quatre d'entre eux font des relevés d'actes notariés.

Il transforme les fichiers reçus aux différents formats nécessaires à la fabrication des recueils de relevés et à l'insertion dans la base de données consultable sur Internet et sur les ordinateurs du cercle. Il gère **les bases de données** sur Expoactes et Nimègue et apporte des corrections selon les informations données par les adhérents.

Lors des **Journées des adhérents**, il **transporte le matériel** dont les recueils de relevés aux adhérents.

◆ *F rançoise V ernede*

En tant que **trésorière**, elle contrôle le versement des cotisations, effectue un suivi des dépenses et établit un classement de leurs justificatifs et le budget prévisionnel, gère le compte bancaire de l'association, établit un rapport financier, etc. Elle est assistée par Geneviève Begot **pour la vérification des comptes**.

De plus, elle **effectue les achats des petites fournitures** de bureau et des produits nécessaires aux Journées des adhérents et aux divers déplacements. Elle relève le courrier, le distribue et traite ce qui concerne la trésorerie.

Elle est **co-responsable de l'envoi de la Lettre** trimestrielle (gestion des adresses, transport) avec Marilou Simiand et Guy Venturini.

Lors des **Journées des adhérents**, elle **transporte du matériel et assure la distribution des recueils de relevés** aux adhérents avec d'autres bénévoles. Elle gère les tickets pour le repas.

En salle de consultation, elle accueille les nouveaux adhérents et les aide dans leurs recherches en lien avec Rose-lyne Detherne. Elle range les bibliothèques aidée par Maayan Bauvet et Mireille Bérard-Prel.

En salle d'archivage, elle classe et range les documents relatifs à la trésorerie, mais aussi les recueils de relevés.

Elle s'occupe de **maintenir les locaux propres et accueillants** avec Pierre Goudon, Alice Lemaire, Guy Venturini et Maayan Bauvet. Tâche ingrate mais nécessaire !

◆ *Marie-Claire D ebouverie*

Elle fait **partie du conseil d'administration**. En tant que **rédactrice de la Lettre trimestrielle**, elle met en page les articles et transmet le fichier au service reprographie de la mairie de Montélimar. Elle est **assistée par d'autres bénévoles** :

- les auteurs des articles : Maayan Bauvet, Mireille Bérard-Prel, Christine Garaud, Nadine et Guillaume Marcel, Richard Troost, Martine Lang, Jean-Paul Métailler, Pierre Goudon, Guy Venturini, Marylène Marcel-Ponthier, Josette Coutard, Martine Lang et beaucoup d'autres.
- les correcteurs : Yves Debouverie, Josette et Christian Coutard, Guy Venturini et Maayan Bauvet.
- Les responsables de l'envoi postal : Marilou Simiand et Françoise Vernede.

Elle est **co-webmaster** du site du CGDP (création de nouvelles pages, modifications...).

Elle prépare et anime les **cours d'initiation à la généalogie et des cours et ateliers du Livre de famille**.

◆ *Marylène Marcel-Pontier*

Adhérente et bénévole depuis la création du CGDP, elle a dans les années passées donné beaucoup de son temps au Cercle. Aujourd'hui, elle a le souci de continuer à **participer au conseil d'administration** afin de s'assurer de la pérennité des actions de l'association.

Auteure de nombreux livres, elle donne souvent son **accord pour la parution**, dans la Lettre trimestrielle du CGDP, **d'articles extraits de ses livres**. Enfin, elle est la « **mémoire** » du Cercle.

◆ *Guillaume Marcel*

Il **aide à l'accueil des adhérents** aux permanences du samedi au local. Il **relève les actes de notaires et fait partie du conseil d'administration**. Il **écrit des articles pour la Lettre**.

◆ *Nadine Marcel*

En tant que **webmaster de la page Facebook**, elle collecte des informations relatives à l'histoire et à la généalogie de la Drôme provençale, les rédige et les met en page sur le web en les illustrant avec des photographies. Elle a **informatisé des relevés** d'Odette Blanc et des tables décennales. Elle fait partie de l'équipe de Raymond Feschet et, à ce titre, elle **effectue des relevés de notaires**, comme une de ses amies qui n'est pas adhérente du CGDP, Bénédicte LECOARER. **Pour la Lettre**, elle élabore les « *Mots Croisés de Nadine* » et écrit des articles.

◆ *Yves Debouverie*

Il est **vice-président**. Il s'occupe de **gérer les codes d'accès** à GeneaBank et à la base de données filiative du CGDP **et les inscriptions** au forum.

Il est l'un des **correcteurs de la Lettre** trimestrielle.

◆ *Guy Venturini*

En tant que président, il représente l'association, recherche et négocie avec les communes pour l'organisation des Journées des adhérents, planifie les réunions et les conseils d'administrations, etc.

Il **s'occupe aussi de la numérisation avec son équipe** : Martine Brown, Josette Coutard, Daniel Linsolas et Alice Lemaire. Il a mis en place **une action de découverte de la généalogie avec deux autres bénévoles** pour une école de Montélimar.

◆ *Marie-Thérèse Lauzier*

Elle est **vice-présidente**.

En tant que **responsable du groupe « Exposition »**, elle anime les réunions du groupe, collecte les articles et les illustrations, vérifie l'état d'avancement des panneaux, réserve la salle, supervise l'installation et accueille le public, crée et fait imprimer les affiches et les flyers. **L'équipe de l'exposition** est constituée de : Elisabeth Garaud, Geneviève Begot, Pierre Goudon, Katie Lemaire, Marilou Simiand, Nadyne Chabanne-Eraud, Claude Viossat, Simone Feschet, Gérard et Sylvie Fabre, Mayaan Bauvet.

Elle fait aussi partie des **correcteurs du livret** pour l'exposition avec Maayan Bauvet, Josette et Christian Coutard

et Mireille Bérard-Prel.

Lors des permanences du mardi, elle aide certains adhérents à effectuer des recherches.

Lors des Journées des Adhérents, elle distribue les recueils de relevés aux adhérents.

Enfin, elle effectue des **relevés de notaires**.

◆ *Mireille Bérard-Prel*

En tant que **secrétaire**, elle assure les **tâches administratives et juridiques** : la correspondance de l'association, l'envoi des convocations et la rédaction des comptes rendus de réunions, la tenue des différents registres et des archives de l'association.

Elle **s'occupe aussi de la bibliothèque**.

◆ *Alain Aubert*

Il **fait partie du conseil d'administration**. **Pour les Journées des adhérents**, il effectue des recherches sur les combattants, retrace leur parcours lors de la Grande Guerre, construit leur généalogie et expose ce travail sur des panneaux.

Il **renseigne les adhérents à l'aide de la base des relevés des notaires**.

◆ *Marilou Simiand*

En tant que **secrétaire-adjointe**, elle enregistre et modifie les inscriptions des adhérents. Elle gère les envois des cartes d'adhérents et des reçus pour les impôts.

Elle **est responsable de l'envoi de la Lettre** aux adhérents. Elle effectue **les relevés des migrants de Sète**. Chaque année, elle **participe à l'exposition** du cercle en réalisant un article et un panneau, et assure les permanences.

◆ *Pierre Goudon*

Il **fait partie du conseil d'administration**.

Il répond **aux demandes d'informations sur le forum du CGDP** et **lors des permanences du mardi**.

Il relie les recueils de relevés et d'autres documents.

Pour les expositions annuelles, il prépare les panneaux.

Lors des Journées des Adhérents, il transporte le matériel et accueille les participants en servant le café, le thé et les pognes.

Les recherches dans la base de données du CGDP



L'utilisation de la base de données

Le site propose trois types de recherches dans la base de données :

- ◆ la **recherche par commune**, puis par nom de famille ;
- ◆ La **recherche directe**,
- ◆ la **recherche avancée** permettant de trier en précisant : les nom, prénom d'une ou deux personnes, le type d'acte, la commune, les années, etc.

Le mode d'emploi de ces types de recherches a été décrit dans une précédente Lettre. Cet article n'a pas vocation à en rappeler le fonctionnement, mais seulement expliciter le chemin à suivre pour y accéder.



La recherche par commune

C'est la plus visible puisqu'elle se situe sur la page d'accueil de la base de données. Elle permet d'afficher rapidement la liste des noms de famille d'une même commune, puis les individus, en cliquant sur le nom de la commune concernée par la recherche.

Ensuite, il suffit de cliquer sur les noms pour afficher la liste des personnes ayant vécu dans cette commune.

La recherche par communes

Naissances / baptêmes		
Commune/Paroisse : Aix-en-Diois [26]		
17-07-2017 : [Mo] Dates Républicaines		
Initiales	Patronymes	Noms
A	17	ACHARD & AVOND
B	50	BARRAUD & BUSSEY
C	25	CAILLE & COTTE
D	17	DARLOUX & DUSSERRE
E	2	EMPEYTA & ERNET
F	19	FARE & FRAUJ
G	17	GALLAND & GRESSE
H	1	HURTACHY
I	3	IRBERT & IETRE
J	0	JAMES & JULIAN
L	17	LACHAMP & LUCET
M	27	MARLEFAND & MOYON
N	3	N & NICOLAS
O	6	ODDON & ORCIERE
P	15	PAYAN & POULET
R	16	RABAUD & ROLUX
S	0	SABLE & SIMOND
T	7	TARDIF & TRUCHE
V	7	VACHIER & VOURET

La recherche directe

Cette recherche est affichée sur la page d'accueil de la base de données. Il suffit de saisir un nom dans la barre, de cliquer sur l'un des deux items proposés et de cliquer sur le bouton « *Chercher* » ensuite.

La recherche avancée

Ce type de recherche est accessible en haut et à gauche sur la page d'accueil de la base de données.

En cliquant sur les deux mots « **Recherche avancée** », une page s'affiche offrant la possibilité de choisir certains items permettant de cibler au mieux les informations recherchées.

Pour le patronyme, si l'orthographe varie dans les actes, il est conseillé de cocher la proposition « **Sonore** », cela aura pour conséquence d'afficher ensuite tous les noms dont la prononciation est proche.

Exemple : Pour le patronyme « **JAME** », en cochant « **Sonore** », tous les noms à la prononciation proche s'affichent : James, Jammes, Jeamme... mais aussi Jean, Jaume, etc.

Marie-Claire DEBOUVERIE



Recherche avancée

Première personne concernée par l'acte :

Patronyme : Prénom :

De : Intéressé(e) (future/ex) Conjoint Père Mère Parrain/témoïn

Comparaison : Exacte Au début A la fin Est dans Sonore

Seconde personne (éventuelle) :

Patronyme : Prénom :

De : (future/ex) Conjoint Père Mère Parrain/témoïn

Comparaison : Exacte Au début A la fin Est dans Sonore

Autres éléments de l'acte :

Texte :

Dans : Origines Professions Commentaires

Comparaison : Exacte Au début A la fin Est dans Sonore

Actes recherchés :

Naissances Décès Mariages Actes divers : *** Tous ***

Années à partir de : Jusqu'à :

Commune ou paroisse : *** Toutes ***

L'abstention électorale en 1724 !



C'est l'assemblée générale des habitants de la Communauté qui nommait les consuls et les conseillers. Cette assemblée générale, au XVIII^e siècle ne réunissait plus guère que quelques habitants.

A l'heure de l'assemblée, les cabarets étaient pleins ; mais devant la maison commune où se tenait généralement l'assemblée, il n'y avait que quelques personnes.

Pour remédier à cette indifférence, l'intendant du Dauphiné, Fontanieu, rendit en 1724 l'ordonnance suivante :

« Sur ce qui nous a été présenté que les habitants de la communauté de Dieulefit et ceux de plusieurs autres communautés de l'Election de Montélimar refusent d'assister aux assemblées pour délibérer sur les affaires desdites communautés quoiqu'ils soient avertis de s'y rendre, en sorte que le petit nombre des habitants n'est pas suffisant pour délibérer et retarde l'exécution des ordres qui leur sont envoyés, à quoi nécessaire de pourvoir.

Nous ordonnons que les châtelains, consuls et autres officiers de la communauté de Dieulefit et ceux des autres communautés de l'Election de Montélimar convoqueront les assemblées générales pour les affaires de leurs communautés au son de la cloche, en suivant la coutume des lieux, et qu'ils feront avertir en particulier leurs habitants par les mandeurs de vielle, où il y en a, de se trouver auxdites assemblées, les jours qui leur seront indiqués, pour délibérer sur les affaires desdites communautés : que lesdits habitants sont tenus d'y assister, de signer les délibérations qui seront prises, et ceux qui sont illétrés, d'y faire

mention de leurs noms, à peine de vingt livres d'amende pour chaque contravention, contre ceux desdits habitants qui auront manqué d'assister auxdites assemblées, applicable aux pauvres desdites communautés, et sera la présente ordonnance, exécutée nonobstant opposition, appellation et autres empêchements quelconques, lue, publiée et affichée partout où besoin sera. Enjoignons au sieur Vincent, notre subdélégué, d'y tenir exactement la main.

Fait à Grenoble, le 28 octobre 1724 »

Aujourd'hui le même mal sévit bien souvent et les votants, dans certaines élections, sont bien moins nombreux que les abstentionnistes. Ne conviendrait-il pas de frapper ces derniers d'une amende comme au XVIII^e siècle ? Il y aurait peut-être là, pour l'Etat, une source de revenus.

Extrait de l'ouvrage « Les Vieux Ecrits », Anfos Martin, Imp. du Journal de Montélimar, 1928, page 96 et 97



Puy-Saint-Martin, photographie prise de la rue Bellevue

Les mots croisés de Nadine

Proposés par **Nadine MARCEL**

HORIZONTAL

- 1 - Buis et Mirabel
- 2 - Elle peut être originale
- 3 - Note – Préfixe
- 4 - Locution à la mode – Concevoir
- 5 - Vieux prénom (fêté le 17 juin) – Plutonium
- 6 - Il peut être sympathique – Fin de journée
- 7 - Il peut être cacheté ou gênant
- 8 - Pronom indéfini – Arme de Cupidon – Fin de marée
- 9 - Vieux métier (existe toujours)

VERTICAL

- I – Bonbon de Carpentras
- II – Archives Départementales – Tente – Drame Japonais
- III – Vieux parapluie
- IV – Enleva – Ultrafiltration– Douze mois.
- V – Exprime la négation – Chrome – Superficie
- VI – Obscures – Chlore
- VII – Présent à la naissance – Début d’Opus
- VIII – Arrachée
- IX – Ouvre les portes

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Vesc, remarques sur les dénombremments de 1856



Vesc, recensements de 1856, AD26, 6M 515

Nouveautés en 1856

Il y a des différences entre le dénombrement de 1856 et celui de 1851. Dans le dénombrement de 1856, on ne retrouve plus les colonnes concernant les cultes, il manque aussi une liste avec les professions ainsi qu'une liste des maladies ou infirmités. Dans la liste de 1856, on trouve 29 hameaux et lieux, en 1851 il n'y en avait que 13.

12 des 13 quartiers que l'on voit dans le dénombrement de 1851 (à gauche) se retrouvent dans celui de 1856 (à droite). Parmi les 29 quartiers et hameaux de la liste de 1856, 17 sont "nouveaux". Il est difficile d'imaginer que l'on a construit 17 quartiers et hameaux tout neufs pendant ces 5 ans. Cela signifie par conséquent que l'on a encore changé la façon de répartir les habitations. Nous avons essayé de comparer la répartition utilisée avec les plans du cadastre napoléonien de 1828, mais nous ne pouvons pas trouver un système dans ces changements.

QUARTIER, VILLAGE, HAMEAU.	
<i>Village</i>	
hameau de Pautet	
hameau de Prouzet	
hameau des Auriants	
Combe de Marais	(quartier)
La Paine	(quartier)
La Piquine	15
hameau de St. Arquier	
Les Chastans	quartier
Leu	15
Coutelier	4
Charrier et Moutin	4
Moutin	4
Canby	2
Combe de Garmany	2
Murloy	4
Jerie et Marguère	4
Chambonet	2
Col d'Aprin	2
Pala	2
Mulandré	2
Chastelas	2
Lumière	2
Alphon	2
Liora	2
Pan	2
Moutin	15
Arquier	5
Col de l'Arquier	

Quartiers de Vesc en 1851 et 1856

U ne erreur grave dans la liste

Dans la marge, régulièrement, se lit le quartier ou le hameau qui est en train d'être recensé et à la fin du dénombrement, une liste générale des hameaux et quartiers est présentée. A la page 2, le dénombrement commence avec le « Village ». A la page 8, on lit dans la marge « Hameau de Pracoutel » puis à la page 10, nous retrouvons une nouvelle fois « Hameau de Pracoutel ». Cela ne peut pas être correct. La première indication du

« Hameau de Pracoutel », à notre sens, aurait dû être « Hameau de Pauliet ». On ne se rend compte de cette erreur que lorsque l'on analyse le dénombrement dans son ensemble et en considérant, en même temps et en parallèle, la liste des quartiers de la fin du dénombrement. Si l'on cherche à savoir où demeurait un individu, on peut donc facilement se tromper à cause de cette in-corrrection. A notre surprise, nous voyons que la population a augmenté : 969 individus en 1851 et 992 en 1856.

QUARTIER, VILLAGE, HAMEAU.	NOMBRE, PAR QUARTIER, VILLAGE, HAMEAU.		
	DES MAISONS.	DES MÉNAGES.	DES INDIVIDUS.
Village	87	67	153
hameau de Pauliet	25	25	70
hameau de Pracoutel	10	11	54

Détail de la liste des quartiers et hameaux

RÉCAPITULATION DE L'ÉTAT CIVIL.		
NOS ANCIENS	Garçons	326
	Hommes mariés	33
	Jeunes	
NOS NOUVEAUX	Filles	340
	Femmes mariées	32
	Jeunes	32
Total		992

D omestiques et bergers

En 1856, Vesc dénombre 43 domestiques, servants, bergers et un stagiaire.

La plus âgée parmi les domestiques est Marie Imbar. Elle a 60 ans, est employée par Etienne Roussin au quartier La Peine. L'employé le plus jeune est remarquable, la liste indique qu'il a 4 ans ! Son nom est Lucien Monier et il est le berger de Pierre Augier au quartier de Chatelas. L'âge indiqué de ce jeune berger nous semble très peu probable. Plus loin dans cet article nous en reparlerons.

I nconnu

Parmi les 992 individus qui figurent dans ce dénombrement, 38 n'ont pas pu être identifiés.

La famille Prat est la première difficulté que nous avons rencontrée. Joseph Frédéric Prat est instituteur et habite avec son épouse Clotilde Piolet et leurs enfants dans le village. Dans leur maison, demeurent aussi Joseph Laget, stagiaire, et Théodore Mancip, élève pensionnaire.

Nous partons en quête de ce couple et nous consultons d'abord les listes du CGDP. Nous recherchons évidemment sous le nom Prat, un patronyme relativement peu fréquent. Mais hélas, nous ne le trouvons pas. L'épouse s'appelle Piolet, Clotilde Piolet. Clotilde est également un prénom peu fréquent.

Nous consultons une fois encore les listes nommées.

Et c'est alors que nous trouvons un certain Joseph Frédéric Gras qui s'est marié, le 16 août 1850, avec Louise Clotilde Piolet¹. Est-ce le couple que nous cherchons ? Qu'est-ce qui est exact ? La liste du CGDP ou le patronyme mentionné dans ce dénombrement. Pour en être certain, nous cherchons d'abord l'acte de mariage de ce couple. En effet, nous trouvons dans l'acte de mariage le nom Prat. Puis nos recherches se tournent vers l'acte de naissance de l'époux². Il est né le 26 avril 1829 à Eurre. Là encore, nous lisons le patronyme : Prat. Les actes de naissance des enfants indiquent tous le nom de famille Prat. Nous ne savons pas qui est Joseph Laget, l'élève stagiaire. Mais nous sommes presque sûrs de qui se cache derrière le nom de Théodore Mancip. Rechercher une personne portant un nom peu commun est toujours plus facile. Nous pensons qu'il est originaire de Remuzat et qu'il est né le 23-01-1841, mais comme nous n'en sommes pas certain, nous ne le plaçons pas dans l'arbre généalogique des habitants de Vesc.

DÉNOMINATION	NOMBRES					NOMS DE FAMILLE	PRÉNOMS	TITRES, QUALIFICATIONS, RAY DE PROPRIÉTÉ ET JONCTIONS	ÉTAT CIVIL DES HABITANTS.						AGE
	PAR QUARTIER, VILLAGE, BARRAGE OU RUE.								SEUL MARIÉ.			SEUL FEMME.			
	1	2	3	4	5				1	2	3	4	5	6	
1						Prat	Joseph Frédéric	Instituteur chef de ménage	1						47
2						Piolet	Clotilde	Mariage de femme				1			27
3						P. Prat	Joseph-Marie	ex-pastor chef de ménage	1						5
4						P. Prat	Lucien	ex-pastor chef de ménage	1						4
5						Laget	Joseph	ex-pastor chef de ménage	1						15
6						Mancip	Théodore	ex-pastor chef de ménage	1						14

¹ Etat Civil de Bouvières (1842-1890) page 151

² Etat Civil de Eurre (1823-1832) page 161

Erreurs

Ce dénombrement comporte encore quelques erreurs. Nous ne parlons pas ici du raccourcissement d'un prénom (Pierre au lieu de Jean Pierre), mais des erreurs plus essentielles : le prénom ou patronyme n'est pas du tout correct. Nous avons trouvé 39 indications qui ne sont pas du tout ou partiellement correctes.

Mais d'abord une erreur d'une autre catégorie :

Pierre Cueillerat habite avec son épouse et leurs 5 enfants à Combe de Marais. Derrière chaque nom d'enfant nous lisons "*leur fille*" ou "*leur fils*". Mais il ne faut pas le prendre trop à la lettre. Leur fille aînée "*Marie*" a 19 ans. Elle est donc née en 1837 environ. Pierre Cueillerat s'est marié avec Marie Clément³ en 1852. Marie est la fille de

Pierre d'un mariage antérieur qu'il avait contracté avec Marie Anne Louise Barnaud⁴. César et Jules Cueillerat sont aussi fils de Pierre et Marie Anne Louise. Parfois on utilise dans des cas semblables la mention "*filles du chef*" ou "*fils du chef*".

Au village habite **Marie Chaffois**, mais dans ce dénombrement on l'appelle Marie Emery (36-42-130) une variante orthographique du patronyme de son mari décédé⁵ : François Eymery.

De nos jours, il est fréquent de le dire ainsi mais pas à l'époque, c'est une des rares fois où on ne trouve pas Marie Chaffois veuve Emery.

Françoise Debeau^{6,7} est veuve de Jacques Charpenel⁸ et épouse d'Antoine Bonhomme⁹, avec qui elle habite en 1856 au quartier de Paulliet. Dans ce dénombrement, détail charmant mais déroutant, on l'appelle Françoise Belle. (16-16-46).

36	Cueillerat	Pierre	est marié et a 5 enfants	1					19
37	Cueillerat	Marie	sa femme			1			37
38	Cueillerat	Marie	leur fille			1			19
39	Cueillerat	César	leur fils	1					13
40	Cueillerat	Jules	leur fils	1					3
41	Cueillerat	Auguste	leur fils	1					9
42	Cueillerat	Pierre	leur fils	1					1

Jean Pierre Faquin a 73 ans, veuf¹⁰ de Marie Espagne¹¹. Il habite avec ses filles au quartier de Pan. Sur l'image ci-dessous, il semble qu'il habite dans le quartier de Liora, mais si vous regardez bien la liste, vous voyez qu'il porte le premier numéro de Pan (1-1-1). La différence en âge entre ce vieux monsieur et ses filles est étonnante. Dans sa maison habite aussi Marie Ponçon¹², veuve Faquin.

Quand nous consultons notre arbre généalogique nous voyons que Marie Ponçon est une belle-fille de Jean Pierre Faquin¹³. Elle est veuve de Jean Pierre Faquin (junior). Aussi est-elle la mère d'Eugénie¹⁴, Victorine¹⁵ et Suzanne¹⁶. Marie¹⁷ et Cécile¹⁸ sont aussi des filles de Jean Pierre Faquin (junior), mais d'un mariage antérieur¹⁹ avec Suzanne Mège.

DÉSIGNATION	SÉJOUR PAR QUARTIER, VILLAGE, BARRAGE DE RUE,				NOMS DE FAMILLE	PRÉNOMS	TITRES, QUALIFICATIONS, ÉTAT DE PROFESSION ET EMPLOI	ÉTAT CIVIL DES HABITANTS						OBSERVATIONS	
	1856	1857	1858	1859				SEULS HABITANTS		SEULS VÉCUS		ÂGE			
Pan					1	Faquin	Jean-Pierre	veuf							
					2	Faquin	Marie	sa femme			1				20
					3	Faquin	Cécile	sa fille			1				13
					4	Faquin	Eugénie	sa fille			1				5
					5	Faquin	Victorine	sa fille			1				4
					6	Faquin	Suzanne	sa fille			1				3
					7	Ponçon	Marie	sa femme					1		30

³ Etat Civil de Vesc Mariages (1847-1889) page 43

⁴ Etat Civil de Teyssières Mariages (An X-1889) page 141

⁵ Etat Civil de Bourdeaux (1813-1822) page 333

⁶ RP Vesc (1781-1792) page 82

⁷ Etat Civil de Vesc Décès (1839-1889) page 240

⁸ Etat Civil de Vesc (1823-1832) page 46

⁹ Etat Civil de Vesc (1823-1832) page 77

¹⁰ Etat Civil de Vesc (An X-1812) page 52

¹¹ Etat Civil de Vesc Décès (1839-1889) page 163

¹² Etat Civil de Vesc (1843-1852) page 80

¹³ Etat Civil de Vesc Décès (1839-1889) page 164

¹⁴ Etat Civil de Vesc Naissances (1839-1889) page 87

¹⁵ Etat Civil de Vesc (1839-1889) page 145

¹⁶ Etat Civil de Vesc Naissances (1839-1889) page 123

¹⁷ Etat Civil de Vesc (1833-1842) page 115

¹⁸ Etat Civil de Vesc Naissances (1839-1889) page 30

¹⁹ Etat Civil d'Orcinas Mariages (An X-1889) page 81

Pour finir, nous retournons vers ce berger extrêmement jeune, Lucien Monier, 4 ans. L'âge doit être une erreur.

Sur les listes du CGDP, nous trouvons la naissance d'un certain Lucien Victor Monier²⁰ à la date du 13 décembre 1842 à Chaudebonne. Ce Lucien Monier avait en 1856 presque 14 ans et est assez âgé pour être berger. Mais quelle est sa relation avec Vesc ? Le 4 décembre 1877, ce Lucien Victor Monier se marie²¹ à Vesc avec Madelaine Frigiere.

Richard Troost et Christine Garaud

²⁰ Etat Civil de Chaudebonne (1833-1842) page 158

²¹ Etat Civil de Vesc Mariages (1847-1889) page 228



Commune de Vesc 1828

De la difficulté de transporter un mort...

87

Lan mil sept cent quatre vingt huit et le vingt cinquieme du
 mois de may a été enseveli Joseph Bouquet a St Paul dans
 le fond de sa grange* après la permission qui en a été
 concédée par mgs l'éveque de vaison, a cause de l'infection
 que donnoit son cadavre, ayant été trouvé mort dans sa
 grange dun accident depuis environ neuf jours; monseigneur
 l'éveque ayant permis de Benir un coin de terre pour l'ensevelir,
 n'étant pas possible de pouvoir le transporter au cimetière
 a cause de l'infection que quil donnoit. Les temoins de son
 inhumation ont été antoine arnaud, jean martin et Joseph pontier,
 ainsi l'attestons nous ...
 Bouquet de Saint-Paul
 âgé d'environ quarante trois ans
 arnaud je a martin

Acte de décès de Joseph Bouquet à Saint-Paul [ADo84_1MIEC116]

Lan mil sept cent quatre vingt huit et le vingt cinquieme du mois de may a été enseveli Joseph Bouquet à St Paul dans le fond de sa grange* après la permission qui en a été concédée par mgs l'éveque de vaison, a cause de l'infection que donnoit son cadavre, ayant été trouvé mort dans sa grange dun accident depuis environ neuf jours ; monseigneur l'éveque ayant permis de Benir un coin de terre pour l'ensevelir, n'étant pas possible de pouvoir le transporter au cimetière a cause de l'infection que quil donnoit. Les temoins de son inhumation ont été antoine arnaud, jean martin et Joseph pontier, ainsi l'attestons nous ...

* âgé d'environ quarante trois ans

Acte transmis par **Nadine MARCEL**

La culture et l'exploitation du sumac en Drôme au XIX^e



Sumac des corroyeurs ou Sumac fustet

Il existe deux sortes de sumac. Si tout est exploitable pour l'un (les baies, les feuilles, l'écorce et les racines), ce n'est pas le cas pour l'autre, car seules les baies cueillies très tôt dans la saison sont utilisables. Au XIX^e siècle, un préfet de la Drôme en préconise la culture et l'exploitation, espérant apporter un revenu supplémentaire à la population très pauvre de son département.

La lettre du préfet

En 1808, une lettre signée du préfet du département de la Drôme, Marie Louis Henri Descorches, (il signe « Marie Descorches ») est envoyée à tous les maires. Comme pour toutes les actions qu'il mène depuis qu'il est préfet, il va directement au but et se veut très convaincant. Il utilise l'expérience réussie des environs de Montélimar pour informer la population des bienfaits du sumac pour l'économie locale...

« Messieurs, vous n'apprendrez sans doute pas sans intérêt les résultats avantageux obtenus dans l'arrondissement de Montélimar par la culture du *Sumach fustet*, *Thus cotinus*, autrement dit l'*Arbre à perruque*. Plusieurs propriétaires ou communes possèdent des bois de cet arbuste, en recueillent les feuilles, les vendent, et y trouvent un bénéfice considérable. Ces feuilles sont recherchées par les tanneurs, corroyeurs ou marchands, et sont employées avec succès pour l'apprêt des peaux.

Le Sumach présente l'avantage de croître dans les terrains secs, arides et incapables de produire une autre culture ; il ne demande aucuns soins particuliers, et la dépense à faire pour ramasser la feuille ne pouvant qu'être très modique, le produit de leur vente doit être regardé comme une rentrée nette, et assurée pour le propriétaire.

Vous êtes invités, Messieurs, à donner connaissance de

ces faits à vos administrés, et à ne rien négliger des moyens en votre pouvoir pour les éclairer sur leurs véritables intérêts et les avantages qu'ils peuvent retirer de la culture de cet arbuste...

... il est peu de communes qui ne puissent tirer avantage de la culture du Sumach. Toutes, plus ou moins, possèdent des terroirs vagues ou bois dévastés, susceptibles d'être plantés en arbustes de ce genre, et de donner ainsi un revenu communal inattendu, et qu'il est à coup-sûr bien désirable de pouvoir créer. Je soumets, Messieurs, cette idée à votre zèle et à votre attention particulière. Je vous la recommande très instamment, et j'apprendrai avec satisfaction les résultats que votre sagesse et vos soins vous auront mis dans le cas d'en tirer... »

Signé : Marie Descorches

Sumac vinaigrier



Le préfet Descorches

Marie-Louis-Henri Descorches est né le 17 septembre 1749 dans le château familial, de Sainte-Croix-du-Ménil-Goufroy, dans l'Orne. Issu d'une famille noble et après une carrière militaire et diplomatique, Bonaparte le nomme préfet de la Drôme en 1800. Descorches s'installe à Valence le 3 février 1801. Napoléon le nomme officier de la Légion d'Honneur en 1811.

Âgé de 51 ans, il reste plus de 15 années à Valence. Au début, il a une très mauvaise opinion de la Drôme et de ses habitants. Il est particulièrement agacé par la bise qui balaie la vallée, par les Valentinois qu'il juge désœuvrés : « *des piliers de cafés* ». Les maires du département ne trouvent pas grâce à ses yeux, il en a une très mauvaise opinion. Quant aux Drômois, ils sont « *apathiques et paresseux* » ; le système juridique est peu fiable ; les « *prêtres ingérables* » et la population ignorante. Heureusement, il trouve auprès de lui des personnes compétentes qui le feront changer d'avis ! Au cours de ces 15 années, il apportera de nombreuses améliorations par la mise en œuvre de plans de vaccination, par la construction d'un canal, de digues, de ponts, de chemins, de routes, etc. En rétablissant les institutions, en mettant en place des tribunaux, il favorise le retour de l'ordre public. Il prend sa retraite en 1816 et décède chez lui, dans son château de Sainte-Croix en 1830.



Marie Louis Henri Descorches

Les sumacs

Il existe deux espèces de sumac utilisées pour leurs propriétés :

- ◆ **le sumac des corroyeurs ou sumac fustet, ou lou roux** dans la Drôme, originaire du bassin méditerranéen, dont les fruits réduits en poudre aromatique servent d'épice, les feuilles servent au tannage des peaux, l'écorce et les racines servent de teinture pour la laine et le cuir. On l'appelle arbre à perruque en raison de sa floraison qui forme des « panicules plumeuses », qui donne l'impression que l'arbre est recouvert de perruques. Au printemps, il dégage une odeur de térébenthine et se couvre de fleurs à partir du mois de juin. A l'automne, ses feuilles deviennent pourpres.
- ◆ **le sumac de Virginie ou sumac vinaigrier**, originaire d'Amérique du Nord et introduit en Europe à la fin du XVII^e siècle. On utilise ses fruits cueillis très tôt dans la saison pour éviter le contact avec les feuilles et la sève du sumac car ils peuvent provoquer de graves dermatites.

La culture et l'exploitation du sumac

Il faut croire que le préfet Descorches a été très persuasif puisque, au cours des années suivantes, des lots de feuilles de sumac fustet sont mis en vente régulièrement dans les communes de la Drôme. Au XIX^e siècle, le sumac a sa place dans la production locale au même titre que le blé, le seigle, les noix, les vers à soie élevés dans les fermes et le vin. Ainsi, grâce à Marie Louis Henri Descorches, le sumac a apporté un complément financier aux propriétaires et aux communes qui en ont planté sur leur territoire.

Une quinzaine d'années plus tard, le ramassage des feuilles de sumac n'est organisé qu'avec l'autorisation des services des eaux et forêts, et celle des services du préfet. Leurs ventes sont aussi très règlementées et surveillées : la vente, au plus offrant après l'extinction des feux, ne peut avoir lieu qu'en présence du délégué du préfet, des maires des communes propriétaires, des receveurs municipaux et des receveurs de l'enregistrement et des domaines.

Ainsi, en juin 1822, les ventes doivent se dérouler selon ce calendrier :

NOMS des COMMUNES PROPRIÉTAIRES DES BIENS.	DÉSIGNATION des LIEUX DES VENTES.	EPOQUE des VENTES.	AUTORITÉS qui LES FAISSENT.
Mirmande.	Mirmande.	Juin 1822.	M. le Maire.
Grave.	Grave.	id.	M. le Maire.
Solreux.	Solreux.	id.	M. le Maire.
Dozière.			
Pierrelatte.			
Roc.			
Bosson.			
Grange-Gontardes.			
Garde-Adhémar.			
Alban.			
Marnasse.			
La Loupe.			
Savert.	MONTEILIMAR.	18 Juin 1822.	M. le Sous-Préfet de Montélimar.
Pont-de-Barret.			
Rochelandin.			
Eaule.			
Espeche.			
Grignon.			
Hauville.			
Parce.			
Suspières.			

Pour la commune de Pierrelatte, les revenus des ventes sont assez variables :

Année	Revenu
1810	3000
1811	1550
1812	1832
1813	1300
1814	600
1815	2000
1816	2200
1817	1300
1818	1700

En 1876, les feuilles de sumac se vendent toujours. Le 1^{er} août 1892, le propriétaire de la société Flachaire & fils, usine des Alexis à Montélimar dont l'activité est la « trituration des sumacs », se plaint dans une lettre au maire de Pierrelatte de la qualité du sumac qui lui est proposé et qui, à son avis, contient beaucoup trop de bois. Il précise que le sumac acheté l'année précédente n'a pas pu être exploité et qu'il en serait de même s'il achetait la production de 1892.

En 1944, l'industrie du cuir utilise de plus en plus des tannins synthétiques au détriment du sumac.

Au XXI^e siècle, certains artisans retournent à l'exploitation des produits naturels pour tanner les peaux. Le sumac est une des plantes à nouveau utilisé pour le tannage végétal.

Marie-Claire DEBOUVERIE

Sources

◆ documents transmis par Louis Vasseur de Saint-Paul-Trois-Châteaux :

- lettre de 1808 du préfet Marie Descorches aux maires du département de la Drôme
- un avis de vente de feuilles de sumac de 1823 pour des communes de la Drôme
- un état des ventes réalisées entre 1810 et 1818 pour la commune de Pierrelatte
- une autorisation de vente de feuilles de sumac sur la commune de Montélimar en 1876
- une lettre de 1892 de G. Flachaire, propriétaire de l'usine des Alexis de trituration des feuilles de sumac

◆ « *Descorches de Sainte-Croix, un préfet bien peu diplomate* », Jean-Claude Banc, Ed. AUED, Valence, Études drômoises, revue trimestrielle, n°51 octobre 2012 pp. 20 à 24

◆ différents sites ayant pour thème le sumac : www.alterafrica.com / www.snv.jussieu.fr / <https://www.futura-sciences.com/> /

◆ dossier de la Légion d'Honneur de Marie Louis Henri Descorches, base Leonore : <http://www.culture.gouv.fr>

◆ site de l'association « Bonaparte à Valence » : www.bonaparte-a-valence.fr/descorches.html

Histoire des familles nobles de Saint-Paul-Trois-Châteaux



Saint-Paul-Trois-Châteaux - Place du Marché

Les familles nobles de Saint-Paul-Trois-Châteaux : Ducros, Petity, Castellane, La Roche d'Eurre.

La famille du Cros est originaire du hameau de la Grande Tuilière, commune de Grignan dans la Drôme. Pierre du Cros, le premier de cette famille qui soit connu, habitait le domaine de la Grande Tuilière en 1400.

La colline qui sépare Grignan de Grillon (Vaucluse) s'appelle « Cros » elle domine au sud le quartier de la Grande Tuilière.

De père en fils, d'après les anciens cadastres de Grignan, ce domaine a toujours été possédé par la famille du Cros jusque vers 1820, c'est-à-dire pendant 400 ans. Cette famille donnera deux évêques à Saint-Paul-Trois-Châteaux : Antoine Gaume, et son neveu Antoine Ducros.

Nous commençons la filiation suivie de cette famille :



Sauveur de Grignan, puis en 1573, le comte de Grignan le nomme doyen ; il s'occupe du chapitre jusqu'en 1585, époque à laquelle il est nommé évêque de St-Paul.

Le palais épiscopal de St-Paul ayant été détruit pendant les guerres de religion, l'évêque Gaume habite sa maison de Grignan d'où il gouverne son diocèse jusqu'en août 1597, date de sa mort.

Etienne du Cros et Anne Gaume auront 8 enfants :

1°/ Ambroise du Cros, l'aîné de la famille, quitte Grignan et va habiter St-Paul-Trois-Châteaux, dans la Drôme, où il vit encore en 1630, quand son frère l'évêque fait son testament. Il se marie avec Marguerite Eymard.

2°/ **Antoine Ducros**, avocat, puis évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux de 1599 à 1630. Il fait ses études à Valence. Docteur en droit civil et canon, il exerce la profession d'avocat à Grignan et à Aix jusqu'à l'âge de trente ans. Le comte de Grignan, en reconnaissance des services qu'il a reçus du jeune avocat, lui donne les dignités d'évêque et de comte de St Paul, en remplacement de son oncle Gaume.



Premier degré

Guillaume Ducros connu en 1530, marié avec N1, dont il eut entre autres enfants :

- 1°/ **Etienne**, auteur de la première branche,
- 2°/ **Antoine**, auteur de la seconde branche,
- 3°/ **Esprit**, auteur de la troisième branche.

Première branche

Deuxième degré

Etienne du Cros, se marie avec **Anne Gaume**. Les parents d'Anne sont Jean et Anne Berbeyer de Grignan. Anne Gaume est la sœur d'**Antoine Gaume**, évêque et comte de Saint-Paul-Trois-Châteaux (de 1584 à 1597).

Antoine Gaume a d'abord été chanoine du chapitre St-

En 1601, Antoine du Cros réside à Saint-Paul-Trois-Châteaux dans la maison du seigneur des Granges, (*aujourd'hui hôtel de Narbonne Pellet*) ensuite dans la maison de l'archidiacre. Le palais et la cathédrale sont toujours en ruine.

Afin de restaurer la cathédrale, il va aliéner ses droits seigneuriaux au comte de Grignan, François Adhémar, mais suite aux contestations des Tricastins, le parlement de Grenoble va casser ce contrat, défense lui sera faite sous peine de 10 000 livres d'amende d'aliéner les droits de l'évêché. Par son testament du 20 février 1630, (Jacques Madaillès, notaire à Baume-de-Transit dans la Drôme), il institue pour son héritier universel son frère Raymond I du Cros, vicaire général de son diocèse, à charge pour lui de faire un legs à ses frères et sœurs, ses neveux et cousins cités dans son testament.

3°/ Raymond I Ducros, abbé, docteur en droit. Archidiacre et vicaire général au diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux et prieur de Pierrelatte. Il est né à Grignan le 12 novembre 1573 (acte de baptême délivré pour être admis dans le sacerdoce).

4°/ Jean Ducros, chanoine du chapitre de Saint-Paul-Trois-Châteaux

5°/ Antoinette Ducros, mariée à Monsieur de Ville.

Leurs enfants :

A) Raymond de Ville, chanoine du chapitre de Saint-Paul-Trois-Châteaux,

B) Une fille, à qui son oncle, l'évêque, lègue 500 livres.

6°/ Une fille Ducros qui aura un fils Albi, mariée à Nn.

7°/ Jeanne Ducros, assistée d'Anne Gaume veuve Ducros, elle se marie avec **Barthélémy de Mellet seigneur de Tribon**, docteur en droit civil et canon, grand bailli épiscopal de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Contrat de mariage passé le 9 janvier 1603 dans le palais épiscopal (notaire Giraud de Saint-Paul). Elle mourra le 14 janvier 1650.

Barthélémy de Mellet a trois frères, Antoine, Louis et Jean, tous les trois chanoines de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Louis est grand vicaire général du diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Castellane de Novezan

Du mariage de Jeanne Du Cros avec Barthélémy de Mellet, naissent, entre autres enfants :

1°/ Antoine I de Mellet, né le 5 février 1612, marié une première fois à Judith Morel, puis à Diane de Marsanne de Fontjuliane, par contrat de mariage le 25 avril 1653, protestante, elle mourra catholique.

En troisièmes noces à Catherine Cécile d'Ymonier, d'où :

A/ Catherine, née le 18 avril 1696, à Saint-Paul-Trois-Châteaux,

B/ Henrique, née le 14 février 1701, morte à 19 mois,

C/ Jacques Antoine, né le 14 février 1704.



Hôtel de Castellane

2°/ Catherine de Mellet, mariée à Saint-Paul-Trois-Châteaux le 11 février 1716 à **Esprit Jean de Castellane**, capitaine, chevalier de Saint Lazare, seigneur de Pazenam, fils de Marcel de Castellane et de Marguerite de Beauvoir du Roure.

L'hôtel de ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux, hôtel de Castellane, appartient au début du XVII^e siècle aux Mellet, famille de Pierrelatte, qui s'installera à Saint-Paul.

Leurs enfants connus :

A/ Françoise Catherine, née en 1726, morte le 13 juillet 1750 à Saint-Paul-Trois-Châteaux.

B/ Jean Antoine de Castellane, né à Saint-Paul, le 18 mars 1732, évêque de Lavaur (Tarn), mort à Florence en Italie en 1801.

C/ Esprit Joseph de Castellane, marié à **Anne Justine Blanche d'Anglejan** le 28 novembre 1747. Les parents d'Anne sont Jean Louis d'Anglejan et Anne Blanche de Boulogne. Cette union de deux familles fera de leurs descendants de très riches propriétaires. La mariée, descendant elle-aussi des Mellet va apporter à cette famille le domaine de Chamier.

Le domaine est évalué au XVI^e siècle à 61 hectares ; aujourd'hui disparu presque en totalité, l'autoroute, les usines nucléaires et le canal Donzère – Mondragon empiètent sur sa superficie.

Seuls restent une maison de maître du XVIII^e siècle et les vestiges du grand mur des Hospitaliers datant du Moyen-âge et d'un moulin, le tout propriété de la commune de Saint-Paul.

↳ Leur fils Léonard Joseph, marquis de Castellane, marié à N2... le 3 janvier 1780.

Le domaine de Chamier, que sa mère lui a donné dans son contrat de mariage, est déchargé de l'hypothèque de la nation, après la Révolution. Lors de la saisie de ses biens, il a été estimé à 90 000 livres.

Troisième degré

8°/Julien Ducros, plus jeune frère de l'évêque Antoine DUCROS. Il est déjà mort quand son frère fait son testament.

Il s'est marié le 3 septembre 1605 avec **Françoise Pitance** de Bollène. On leur connaît deux enfants :

A/ Raymond II Ducros, docteur en droit, conseiller du roi.

B/ Marguerite mariée à **Claude de Serre**

Raymond II Ducros, docteur en droit, conseiller du roi, receveur et contrôleur des finances du diocèse de Saint-Paul. Il se marie avec **Anne Barilhard de Celles** le 13 novembre 1659, elle est la fille de noble Barilhard de Celles et de Louise de Lau, de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Elle meurt le 11 septembre 1684 à Saint-Paul-Trois-Châteaux. Ils auront deux filles :

Petity de Font Cruse

↳ **Louise**, née le 9 février 1644, elle meurt le 3 novembre 1714, mariée à **Henry Louis de Petity de Font Cruse**, le 25 janvier 1671, receveur des finances à Saint-Paul-Trois-Châteaux. **D'où :**

1°/ Jean de Petity, chanoine de Saint-Paul mort à 78 ans en 1756,

2°/ Louis François de Petity, chevalier, seigneur de Saint Vincent, marié à Suzanne de Gravières des Beguins de Buisse, d'où :

A/ Jean Raymond de Petity, chanoine de Saint-Paul-Trois-Châteaux, prédicateur de la Reine,

B/ Jean François Roch de Petity, chanoine du chapitre de Saint-Paul-Trois-Châteaux, où il mourut en 1808,

après 56 ans de canonicat,

C/ Jean Baptiste, capitaine, chevalier de St Louis

D/ Raymond de Petity, également capitaine et chevalier de St Louis

E/ Henry Hyacinthe, continue la postérité. Il assiste parmi la noblesse aux ordres du Dauphiné en 1789. Il se marie, le 27 novembre 1748 avec Marie de Vesc, fille de noble François de Vesc, seigneur d'Espeluche et de Lalo, **d'où :**

Yolande Marie Emilie de Petity, mariée avec noble **Henri Louis de La Bruyère**.

De ce mariage, sont nés :

1°/ Marie Louise Elisabeth Antoinette de La Bruyère, qui se marie en 1816 avec Marie René Charles Marc Antoine César comte d'Autane, chevalier de St Louis.

2°/ Noble Henri de La Bruyère qui se marie avec Laure de Chansiergue, d'où :

A/ Mathilde de La Bruyère, mariée à Monsieur Giroud, receveur des postes de Montélimar, laissant Paul Giroud, officier d'infanterie et plusieurs autres enfants.

B/ Flavie de La Bruyère, mariée avec le marquis du Pac-Badenx, dont Guy et Joseph de Pac-Badenx.

C/ Adrien de La Bruyère, qui a épousé Pauline de Luzi-Pelisse, de laquelle il a deux enfants ; Henri de La Bruyère et Marie-Thérèse de La Bruyère.

3°/ Hyacinthe de La Bruyère, non marié.

4°/ Marie Françoise Emilie de La Bruyère qui s'est mariée avec Monsieur de Gailhard-Bancel, d'Alex (Drôme) où elle est morte en 1878, laissant quatre enfants.

La Roche d'Eurre

↳ **Jeanne Ducros**, fille de Raymond II et d'Anne Barilhard de Celles se marie le 19 novembre 1652 avec noble **François de La Roche d'Eurre**, fils de Nicolas de la Roche d'Auriple et d'Anne d'Eurre, de cette union :

François Joseph de La Roche d'Eurre qui épouse, le 18 septembre 1683, Françoise Bouchon, d'où :

Eyméric Joseph de La Roche d'Eurre capitaine, chevalier de St-Louis marié à Catherine Ymonier de Brissons, fille d'Henri Joseph, seigneur de Brissons, et de Marguerite Lucrèce de Payan.

Ce dernier est le père d'un seul enfant :

François Joseph de La Roche d'Eurre, dernier du nom. Il avait épousé le 13 octobre 1761, Madeleine d'Agoult de Montmaur, fille de Charles, chevalier, l'un des quatre premiers barons du Dauphiné et de Christine Elisabeth de Bruneau d'Ornac, d'où :

1°/ N, la fille aînée, religieuse.

2°/ Rose Marthe décédée célibataire, âgée de 84 ans, le 13 septembre 1857. Elle fonda avec l'abbé Fiere, vicaire général du diocèse de Valence, la congrégation des Petits Frères de Marie, érigée le 11 juin 1823 à Saint-Paul-Trois-Châteaux.

3°/ Françoise Sophie Madeleine épouse le 21 brumaire an XIII, Sauveur Antoine du Bord, officier d'infanterie, originaire de Pont-Saint-Esprit où il naquit en 1764.

De cette union, naquirent :

A/ Pierre Joseph François Henri, baron de Chansiergues du Bord, maire de St-Paul-Trois-Châteaux de 1854 à 1878, et ancien membre du Conseil général de la Drôme, chevalier de la Légion d'honneur, marié en 1833, avec Françoise Clémentine de Justamond, de

laquelle, il eut :

a/ Louise du Bord, qui s'est mariée en 1856 avec le marquis de Bimard, de Chabeuil, duquel 5 enfants.

b/ Edmond du Bord, mort célibataire.

B/ Christine du Bord qui épousa Isidore de St-Laurent de Die.

C/ Charles du Bord, ancien sous-préfet, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en 1881. Il avait épousé Eléonore de Bouffier.

D/ Alexia du Bord, mariée au comte d'Andrée de Renouard, conseiller honoraire à la cour d'Alger.

Henri Chansiergues du Bord rachète les parcelles des carrières de la colline de Sainte-Juste, sur les communes de Saint-Paul et Saint-Restitut en 1845. Il redynamise avec d'autres carriers, l'exploitation des pierres et favorise leur exportation vers Lyon, Marseille, Genève, etc. Il demande pour cela, en 1855, la construction d'une voie ferrée reliant la « gare des pierres » quartier de l'Argentane de Saint-Paul à la gare de Pierrelatte du P.L.M.

Martine LANG

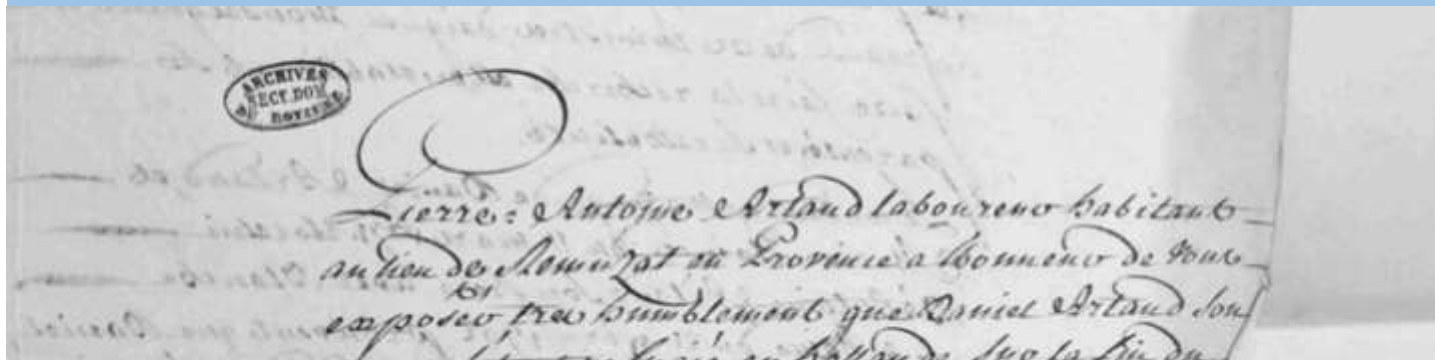
Sources

- ◆ AM de Saint-Paul-Trois-Châteaux
- ◆ *Généalogies historiques*, 1883, Louis DEVES
- ◆ Société d'Archéologie et d'Histoire de Saint-Paul-Trois-Châteaux
- ◆ Photographie « *Hôtel de Castellane* », N. FAUQUE 1991
- ◆ Tableau Antoine Gaume : cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux



Saint-Paul-Trois-Châteaux, les remparts

La demande en main levée d'Antoine Artaud



Demande en main levée d'Antoine Arthaud en 1784 [Archives nationales - TT377-35]

Dans les cartons [série TT] de la Régie des Biens des religieux fugitifs aux Archives nationales à Paris, certains documents (représentant environ 5 000 photographies) concernent la Drôme. Parmi ceux-ci, on trouve le dossier de demande en main levée de *Pierre "Antoine" Artaud*, habitant Rémuzat et originaire de Vinsobres. Dans ce dossier, il expose l'histoire de sa famille et les aléas rencontrés pour rentrer en possession des biens de Daniel Artaud, son oncle.

Daniel Artaud, protestant convaincu, s'est enfui du royaume après 1699 et s'est réfugié en Hollande, laissant derrière lui un fils, Barthélémy Artaud, et une fille, Judith, tous deux adultes. Daniel serait parti avec ses plus jeunes enfants.

Les biens, situés à Nyons, sont saisis très rapidement. Son fils, Barthélémy, élevé dans la foi protestante, ne demande pas la main levée sur les biens de son père qui lui reviennent de droit car il sait qu'il n'a aucune chance de l'obtenir. Ce dernier se marie une première fois à l'âge de 30 ans avec Marguerite Reboul dont il n'aura pas d'enfant. Après son décès, il se remarie à 80 ans avec Jeanne Gleize alors âgée de 20 ans. Barthélémy n'a pas d'héritier direct puisque les deux enfants de ce couple meurent l'un à 3 ans et l'autre à 20 ans. Barthélémy est enterré dans la campagne, « *n'ayant jamais fait ses devoirs de catholicité*¹ ».

Néanmoins, **Daniel avait deux frères : Louis et Antoine**. Louis a au moins deux fils : Antoine qui meurt noyé sans postérité et Bernard. Si ce der-

nier a eu quatre enfants et au moins six petits-enfants, aucun n'a eu de postérité.

Il reste donc **Antoine**, marchand drapier à Vinsobres, marié à Blanche Lemoine ou Moine. C'est aussi un protestant convaincu : il ne fait pas prévenir le curé lorsqu'il tombe malade en septembre 1735 et se fait enterrer sur ses terres situées sur le chemin qui va de Vinsobres à Nyons. De son mariage avec Blanche, il a eu au moins cinq enfants dont le dernier, *Pierre "Antoine"* né en 1721.

Après 1756, la famille s'installe à Remuzat où **Pierre "Antoine"**² est ménager. En 1777, n'ayant pas connaissance de parents proches pouvant prétendre aux biens de son oncle Daniel, il présente un placet à Monseigneur le duc de la Vrillière pour en obtenir la main levée, mais celui-ci décède peu après. *Pierre "Antoine"* renouvelle sa demande auprès de Monseigneur de Malesherbes, son successeur, mais celui-ci se retire de son ministère. C'est vraiment jouer de malchance ! Le dossier se perd dans les bureaux du ministère.

Signature d'Antoine Artaud en 1721

¹ Extrait de son acte de sépulture du 2/2/1761 à Nyons [AD26 – 5 Mi 277/R7]

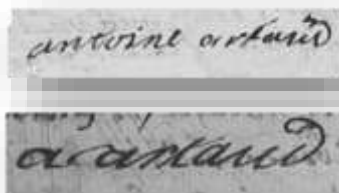
² Son prénom usuel est « Antoine »

En 1784, *Pierre "Antoine"* reprend ses démarches et envoie un nouveau courrier au baron de Breteuil, ministre et secrétaire d'Etat, dans le but de demander la recherche de son premier placet et de renouveler sa demande de main levée. Pour appuyer sa requête, *Pierre "Antoine"* déclare être « *né dans la religion catholique apostolique et romaine qu'il a toujours professée*³ ».

Il est difficile de dire s'il est réellement catholique ou s'il est protestant, l'époque ne se prêtant pas à afficher ouvertement sa religion. Néanmoins, il est vrai qu'il se marie à l'église, fait baptiser ses enfants par le curé et fait son devoir de catholique puisque le curé enterre ses enfants et sa mère, Blanche, dans le cimetière de la paroisse de Vinsobres. De plus, pour cette requête, il a obtenu des curés de Vinsobres et de Remuzat des certificats de catholicité en bonne et due forme. Les membres de la famille qui l'ont précédé n'auraient pas pu les obtenir car, s'ils se marient à l'église et font baptiser leurs enfants, quand il s'agit de mourir, ils le font en bons protestants : ils sont enterrés sur leurs terres. D'autres membres de cette famille abjurent avant la cérémonie du mariage, mais ensuite ne vont plus jamais à l'église.

Prudent ou bien conseillé, *Pierre "Antoine"* reprend les éléments contenus dans son dossier perdu dans les

méandres du ministère et prouve sa filiation avec des actes paroissiaux et notariaux. Il n'oublie pas de rappeler qu'il avait joint à son premier dossier deux certificats de catholicité datés du 15 juillet 1754 et 4 août 1774, signés par les curés, et qu'avec cette nouvelle requête il joint un troisième certificat du curé de Rémuzat du 18 juillet 1784.



Signature de Pierre Antoine Artaud

Enfin, Il ajoute, cela ne peut pas faire de mal, qu'il a 8 enfants qui professent tous la religion catholique. A-t-il réussi dans ses démarches ? Cette information n'est pas donnée dans les dossiers des Archives nationales. Cependant, c'est probable, car aucune requête de main levée n'a été retrouvée aux Archives départementales de la Drôme entre 1791 et 1793 suite à la loi du 10 décembre 1790 sur la restitution des biens des protestants.

Deux des fils, Jean, tailleur d'habits, et Jean Joseph, ménager, vivent avec lui au hameau de Saint-Pierre à Rémuzat. *Pierre "Antoine"*, veuf de Jeanne Clerc, s'éteindra auprès des siens le 26 décembre 1812 à l'âge de 91 ans. Son petit-fils, Victor, âgé de 22 ans, déclare son décès en mairie et signe comme tous les hommes de cette famille savent le faire depuis au moins un siècle.

Deux des fils, Jean, tailleur d'habits, et Jean Joseph, ménager, vivent avec lui au hameau de Saint-Pierre à Rémuzat. *Pierre "Antoine"*, veuf de Jeanne Clerc, s'éteindra auprès des siens le 26 décembre 1812 à l'âge de 91 ans. Son petit-fils, Victor, âgé de 22 ans, déclare son décès en mairie et signe comme tous les hommes de cette famille savent le faire depuis au moins un siècle.



Signature de Victor, petit-fils de Pierre Antoine, en 1812

Marie-Claire DEBOUVERIE

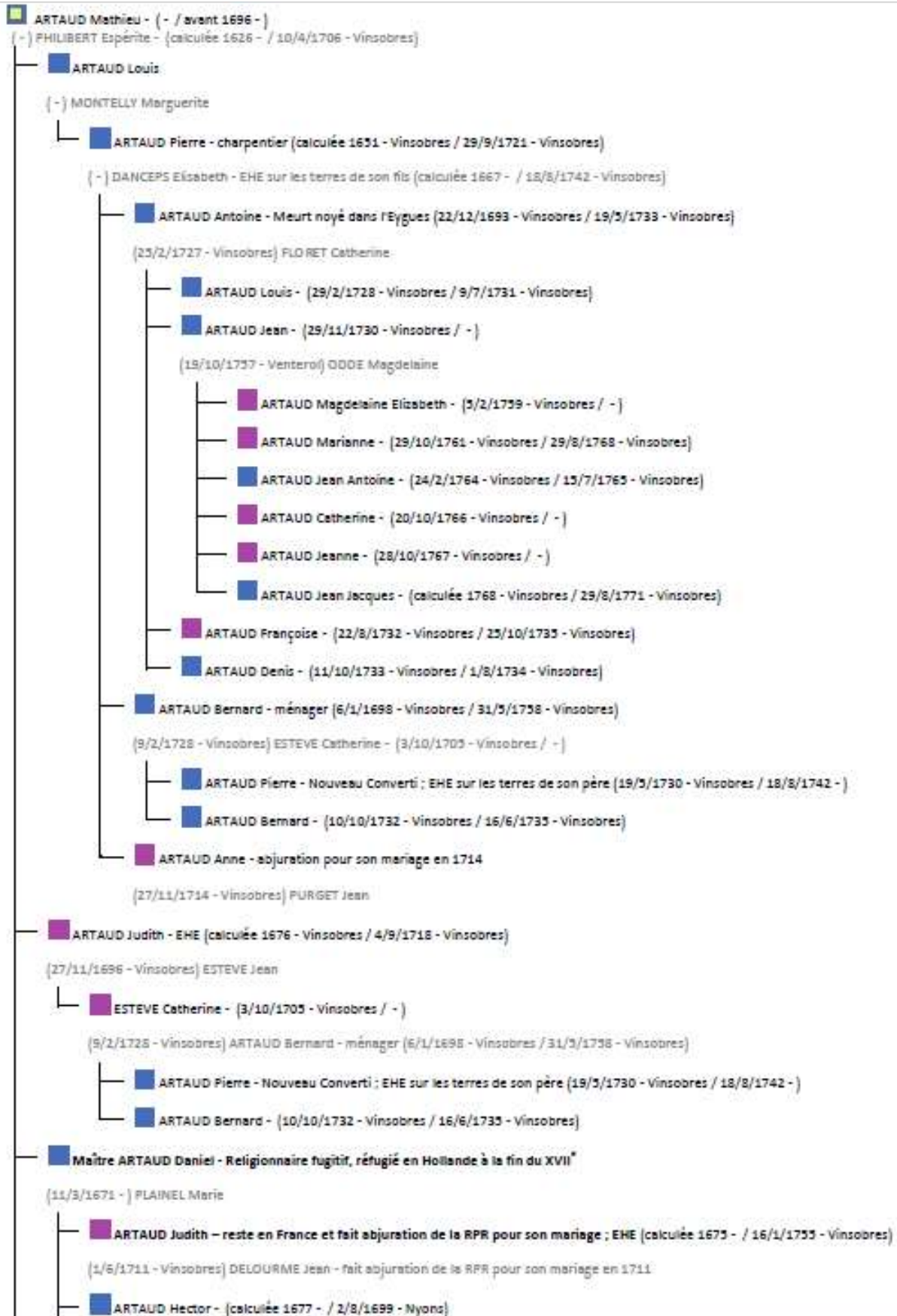
³ Extrait de la requête de 1784 [AN – TT377/35]

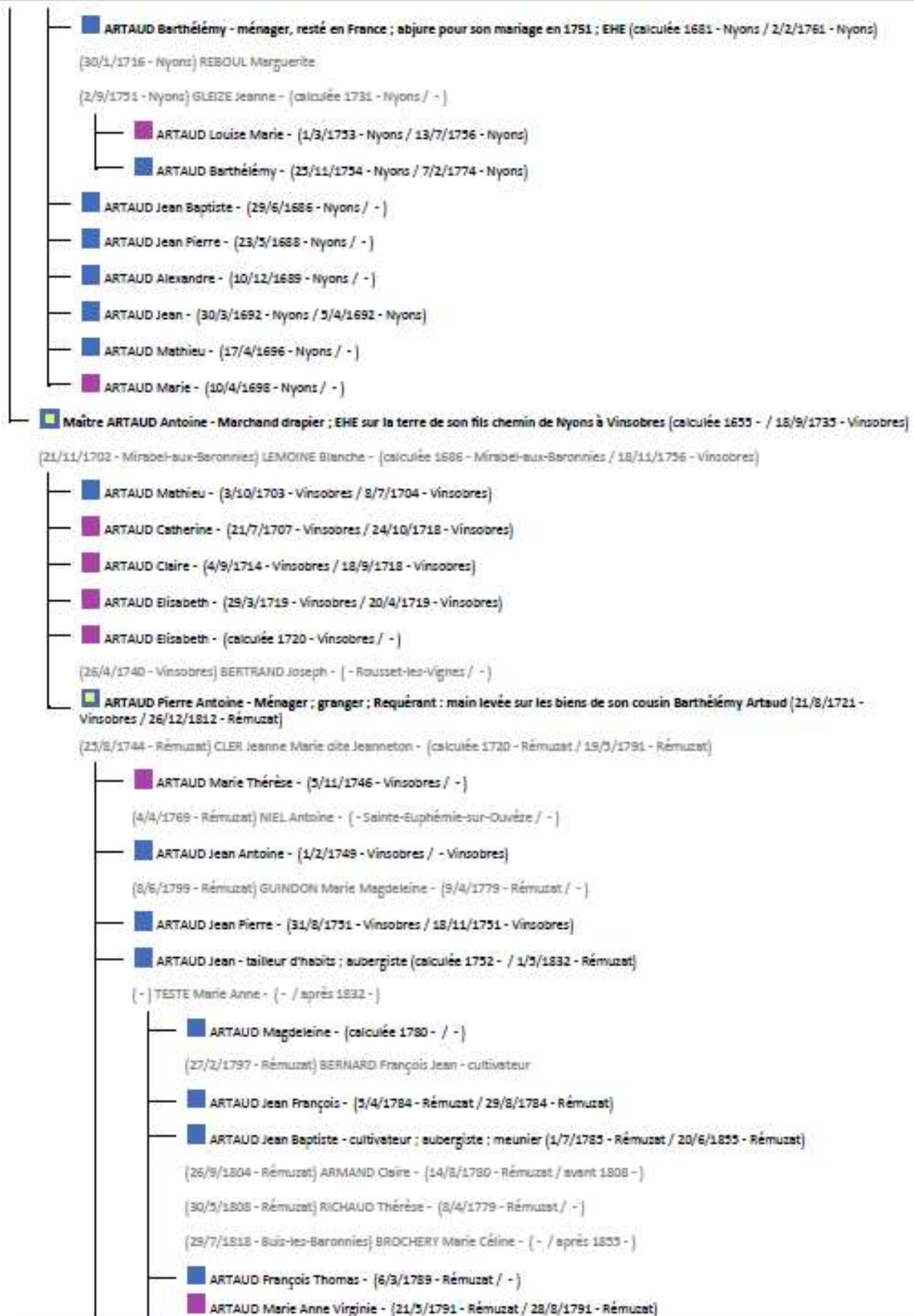


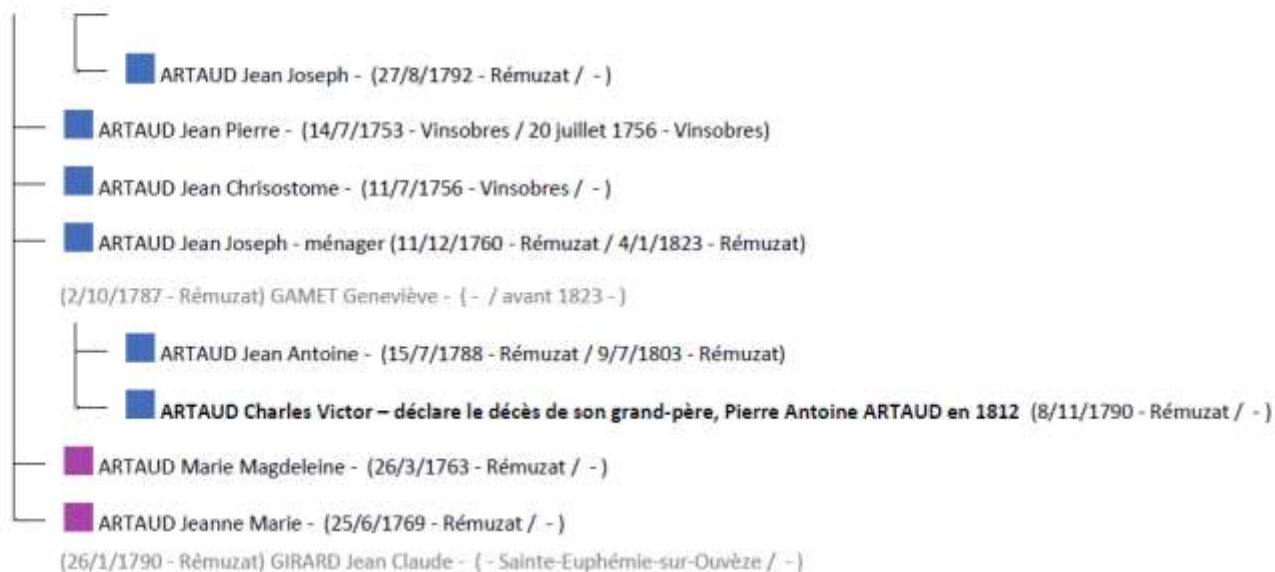
Vinsobres

Arbre généalogique descendant des Artaud

(reconstitué avec le dossier de la série TT des Archives nationales, les relevés du CGDP et les registres en ligne des AD26)







▶ Visite pastorale à Rochefort en 1746

Monseigneur Pierre François Xavier de Reboul, dernier évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, fit une visite pastorale à la paroisse de Rochefort-en-Valdaine, le 13 octobre 1746. Il était accompagné de son secrétaire, de son cuisinier et de plusieurs domestiques. Comment voyageait-il avec sa troupe ? Probablement en carrosse. « *Tra tra tra* », comme écrit M^{me} de Sévigné à sa fille. En tout cas, il dut rencontrer pour monter jusqu'à l'église du cimetière, haut perchée à côté du château féodal, les difficultés que l'on éprouve aujourd'hui. Le seigneur du lieu, Laurent du Puy-Montbrun, capitaine des grenadiers, n'étant probablement pas chez lui, ce furent Jean-Pierre Paume, châtelain, et Théolat, consul, qui le reçurent et lui firent les honneurs du vieux château. Sa Grandeur et sa petite troupe prirent là un repas qui a dû être copieux et dont on trouve la dépense dans la note à payer suivante :

Viande de boucherie	7 livres	3 sols	6 deniers
4 paires de poulets	2	8	0
Graisse ou beurre	2	17	0
Du salé	4	8	0
Dessert	2	18	0
Dépense pour les domestiques	7	0	0
Dépense pour les chevaux	6	10	0
Pour le verbaux de M ^r le secrétaire de l'évêque devant l'église	9	0	0
Aux domestiques de mondit Seigneur	6	0	0
Au cuisinier	3	0	0
Bougie ou charbon	3	0	0
Pain	3	0	0
Total	57 livres	4 sols	6 deniers

Cet état fut acquitté en entier, non par le seigneur, mais par les pauvres habitants de la communauté. Sans doute, ces derniers avaient obtenu, pour la circonstance, l'autorisation de venir sous les murs du château, manger leur pain à la fumée des rôtis !

Extrait de *Vieux Ecrits*, Anfos Martin, Imp. du Journal de Montélimar, 1928, page 165 et 166



Fédération Française de Généalogie

Flash n° 247 – février 2018

Cotisation fédérale 2018

L'idée nous titillait, nous voulions donner la possibilité aux associations fédérées de compléter le bordereau d'appel de la cotisation fédérale et d'effectuer son règlement en ligne à partir du site de la Fédération française de généalogie. « Déclarer en ligne » et « Payer en ligne » font partie de notre quotidien. Depuis plusieurs années, des associations fédérées proposent à leurs adhérents d'adhérer et de régler la cotisation depuis leur propre site. A partir de l'été 2016, Jean-Paul Cornu, notre premier vice-président en charge avec Marie Buron-Lequeux, notre assistante fédérale, des différentes mises à jour de notre site, s'est informé sur les solutions possibles. Créer une page sur notre site pour permettre l'adhésion en ligne et son paiement sécurisé nécessite que nous nous appuyions sur un expert pour le réaliser. Serge Picault, administrateur du Cercle généalogique poitevin, a accepté de nous apporter son savoir-faire et nous a permis de mener notre projet à son terme. C'est parti pour une nouvelle campagne de cotisations ! Rendez-vous sur notre site <http://www.genefede.eu>, dans l'espace « cotisations 2018 ». Découvrez les différentes étapes pour déclarer votre nombre d'adhérents au 31 décembre 2017, le montant de votre cotisation pour l'année 2018 se calcule alors automatiquement. Pour son règlement, nous proposons trois possibilités : Monetico, le chèque et le virement bancaire. Monetico est l'outil de paiement en ligne sécurisé proposé par notre banque, le CIC, et, à notre demande, aucune donnée de paiement ne sera conservée en mémoire. Nous vous avons adressé par email un mode opératoire reprenant chacune des différentes étapes à réaliser pour déclarer et régler la cotisation en ligne. Si besoin est, n'hésitez pas à le solliciter auprès de notre assistante fédérale.

Patricia PILLORGER, trésorier de la FFG

Flash n° 248 – mars 2018

Les archives, un simple stock qui coûte cher ?

Le 8 février dernier, le Service interministériel des archives de France (SIAF) avait organisé une matinée débat à Paris, au Conseil économique, social et environnemental. Ce débat, ouvert par Françoise Nyssen, ministre de la culture et clôturé par Jean-Louis Debré, président du Conseil supérieur des archives, a attiré de nombreux auditeurs. Des archivistes essentiellement, mais aussi quelques historiens, des représentants du personnel et des représentants du monde généalogique : généalogistes amateurs (FFG) et professionnels (Généalogistes de France). Cette initiative avait été prise par le SIAF suite à la publication par le journal Le Monde en novembre 2017, d'extraits d'un rapport confidentiel interne au Ministère de la culture. Ledit rapport prônant une réduction des coûts par un accroissement de la numérisation, et surtout : un recentrage de la sélection des archives autour de la notion « d'archives essentielles », a immédiatement suscité une vive inquiétude des archivistes. Craignant que les archives ne soient réduites à « des stocks à réduire » et à un affaiblissement de la mémoire de la nation, ils se sont vivement opposés à ce projet qui ne ferait d'eux que de simples gestionnaires de stocks. Dans son discours d'ouverture, la Ministre a voulu rassurer tout le monde en disant « nous ne ferons pas d'économies sur notre mémoire ». Nous avons indiqué, en son absence car elle a quitté les lieux dès la fin de son discours, qu'il nous semblait paradoxal qu'elle ait tenu ces propos, alors que ce fameux rapport confidentiel n'était axé qu'autour de l'optique de réaliser des économies. Nous avons rappelé les dégâts imputables à une vision strictement comptable des choses que l'on peut constater dans d'autres domaines de la société, comme par exemple la santé. Comme les autres intervenants, nous avons bien sûr affirmé qu'on ne pouvait pas tout garder et que nous sommes conscients que des choix sont à faire. Mais ces choix ne doivent pas être faits que dans le but de ne garder que les archives essentielles. Des archives ne semblant pas essentielles en 2018 le seront peut-être en 2118, voire avant.

Nous avons rappelé notre opposition, sans avoir été entendus à l'époque, au funeste projet de la suppression du deuxième registre d'état civil, tout en étant favorables aux opérations de numérisation permettant à tous les citoyens d'avoir accès à distance aux archives. Les archivistes ont fait état de l'augmentation énorme du dépôt d'archives, comme par exemple les archives de la justice et de l'intérieur, mais aussi de celui des archives numériques. Tous ces dépôts étant aussi caractérisés par l'accroissement de leur complexité et de leur hétérogénéité. L'ensemble des intervenants a aussi émis des craintes quant aux archives numériques, en particulier sur la pérennité des supports, et la possibilité que si ces archives étaient peu consultées, elles disparaissent. En outre, le rapport avait mis en avant la possibilité que des économies soient réalisées par la numérisation. D'autres coûts ont été oubliés, ou passés sous silence : la pérennité des supports tel que dit plus haut, mais aussi les mises en ligne, l'entretien et les réparations, tout cela effectué par des gens qu'il faudra bien payer. Enfin, chaque catégorie d'intervenant a manifesté le désir d'être consultée, voire associée, lorsque des décisions de destruction, allant d'un « simple » échantillonnage à des destructions de plus grande ampleur seront envisagées.

Thierry CHESTIER, président de la FFG

Flash n° 249 – avril 2018

Une belle rencontre... Hommage à Jean-Claude Leclerc (1943- 2018)

La généalogie nous permet de croiser des personnalités d'exception, qui éclairent notre parcours et notre réflexion. Ma rencontre avec Jean-Claude Leclerc compte parmi ces moments privilégiés que nous gardons en nous pour toujours. Personnage pittoresque et au verbe haut – un vrai Normand du Pays de Caux que Maupassant n'aurait pas renié¹ ! – Jean-Claude cachait derrière sa barbe, un cœur immense et une générosité inégalable. Son érudition était appréciée jusqu'au Nouveau Monde puisqu'en marge du dernier colloque de l'Académie internationale de généalogie, un éminent collègue montréalais me loua la qualité de ses contacts et de ses recherches. Notre regretté ami était, en effet, d'une extrême rigueur. Administrateur de la Normandie et vice-président sous la mandature de Jean Morichon (1998-2004), Jean-Claude Leclerc a représenté, au côté du président de la Fédération, les généalogistes auprès des institutions et des historiens. Il fut présent notamment lors des sessions de travail préliminaires pour la construction du nouveau site des Archives nationales, à Pierrefitte-sur-Seine. Il aimait rappeler que son plus beau souvenir dans son action de vice-président de notre Fédération fut sa rencontre au début des années 2000 avec Martine de Boisdeffre, directrice des Archives de France, dans nos locaux de la rue de Turbigo. Avec sa disparition, la commission fédérale des statuts perd un membre de qualité. Ses remarques constructives et pertinentes nous manqueront. Jean-Claude Leclerc fut également secrétaire général de l'UCGHN (Normandie) et l'un des co-fondateurs du Cercle de l'Eure, puis vice-président de cette association et dernièrement, vice-président au sein de l'Association généalogique du Pays-de-Bray (76-60). Au dernier congrès qui s'est déroulé au Havre, ce « Normand et fier de l'être », malgré les vicissitudes de la maladie, avait tenu à être présent et partager avec nous sa passion, une dernière fois.

Valérie ARNOLD-GAUTIER, vice-présidente en charge des relations extérieures

¹ Citation mise en exergue par Jean-Claude Leclerc dans sa préface de son ouvrage co-écrit en 2009 avec Dominique Carpentier et Éric Mardoc : Balades généalogiques en Pays de Caux avec... « J'aime ce pays et j'aime à y vivre parce que j'y ai mes racines, ces profondes et délicates racines qui attachent un homme à la terre où sont nés et morts ses aïeux » – Guy de Maupassant, Le Horla, 1887

Documents généalogiques en vente par correspondance

Adresser les commandes à Cercle généalogique de la Drôme provençale :

Maison des Services publics
1 avenue Saint-Martin
26200 MONTELIMAR

Conditions générales de vente : nos prix s'entendent port en sus.

Nos envois sont faits aux risques et périls du destinataire.

La commande, accompagnée de son règlement, doit indiquer la désignation du document et la quantité désirée.

La date de livraison sera fonction de la disponibilité des documents commandés.

Documents	Euros	Grammes
AIDE EN GENEALOGIE		
Généalogie, mes premiers pas	6,00	315
Les calendriers	3,50	125
Petit lexique	3,50	195
PERSONNAGES		
Louis CHANCEL (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Emile LOUBET (et son ascendance, nouvelle édition, 24 pages)	5,50	170
Charles MOULIN (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Les STROUPANY (1766-1942) (une famille de nougatiers, 29 pages)	5,50	190
Jean-Jacques MENEURET (médecin Montilien 1739-1815, 20 pages)	5,50	130
Généalogie des Adhémar de Monteil (34 pages)	5,50	220
Famille de SERRES (Seigneurs du Pradel) (18 pages)	2,50	130
Famille RIVIERE (originaire de Montélimar) (44 pages)	10,00	270
Famille de COSTON (90 pages)	15,00	290
LES METIERS		
La Chapellerie (et ascendance ROUX, nouvelle édition, 31 pages)	5,50	200
La Draperie (et ascendance MORIN, nouvelle édition, 36 pages)	5,50	220
La Soierie (et généalogie LACROIX, nouvelle édition, 34 pages)	5,50	210
Les Meuniers (et généalogies PARPAILLON, DENIS, BOISSON, 34 pages)	5,50	220
Les Verriers (et généalogie de FERRE de la CALMETTE, 33 pages)	5,50	220
La vigne et le vin à Montélimar (26 pages)	5,50	180
Les Notaires au fil du temps	15,00	280
Des Militaires à Saint-Martin	15,00	450
Les Enfants de Troupe	5,00	200
HISTOIRE ET GENEALOGIE		
Montélimar et le nom de ses rues (nouvelle édition, 138 pages)	18,00	390
Si Montélimar m'était conté ... (88 pages)	15,00	260
Le Bois de Laud (17 pages)	2,50	135
Les anciens racontent (79 pages)	5,00	245
Un tramway de la Drôme, Le PICODON (22 pages)	2,50	165
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 1)	15,00	440
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 2)	15,00	470
Les Protestants de Saint-Paul-Trois-Châteaux	8,50	190
Les Enfants abandonnés et les Nourrices du XIX ^e à nos jours (114 pages)	15,00	355
La restitution des biens des protestants, Loi du 15 décembre 1790	15,00	260
Les protestants au Désert (120 pages)	15,00	360
La santé de 1800 à 1920 (127 pages)	15,00	415
Justice de l'Ancien Régime à 1920 (180 pages) Nouveauté 2017 !	25,00	560

Arbres généalogiques

Format 50 x 70 cm

Arbre 6 générations (avec emplacements pour photos) 3,50 €

Arbre 7 générations 4,00 €

Format 85 x 110 cm

Arbre 11 générations 4,50 €

Calcul des frais de port et emballage

Poids total jusqu'à gr.	100	250	500	3000
Prix €	1,75	3,75	5,35	7,00

Pour les arbres, l'envoi est fait séparément sous tube. Les frais de port et d'emballage sont de 7 € pour 1 à 3 arbres

Un bon de commande est en ligne sur le site du CGDP, dans l'onglet « Boutique » :

<http://www.genea26provence.com/>

Solution des mots croisés de Nadine

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX
1	B	A	R	O	N	N	I	E	S
2	E	D	I	T	I	O	N		E
3	R		F	A		I	N		R
4	L	O	L		C	R	E	E	R
5	I	S	A	U	R	E		P	U
6	N	E	R	F		S	O	I	R
7	G		D		A		P	L	I
8	O	N		A	R	C		E	E
9	T	O	N	N	E	L	I	E	R



Cercle Généalogique de la Drôme Provençale
Maison des Services publics
1 avenue Saint-Martin
3^e étage Nord
26200 MONTELIMAR
Tél. : 04 75 51 22 03 (*uniquement le mardi*)

Notre adresse de messagerie
cgdp@genea26provence.com

Notre site Web
genea26provence.com

Notre Forum
genea26provence@yahoo-groupes.fr

Notre page sur Facebook
facebook.com/cgdp.genealogiste

« *La généalogie, c'est l'art de partir à la découverte de la vie de ses ancêtres* »

La Lettre

du

Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

Périodicité Trimestrielle
Direction de publication : Guy VENTURINI
Dépôt légal : décembre 1994
N° 19 C 95
ISSN 1260 – 240 X